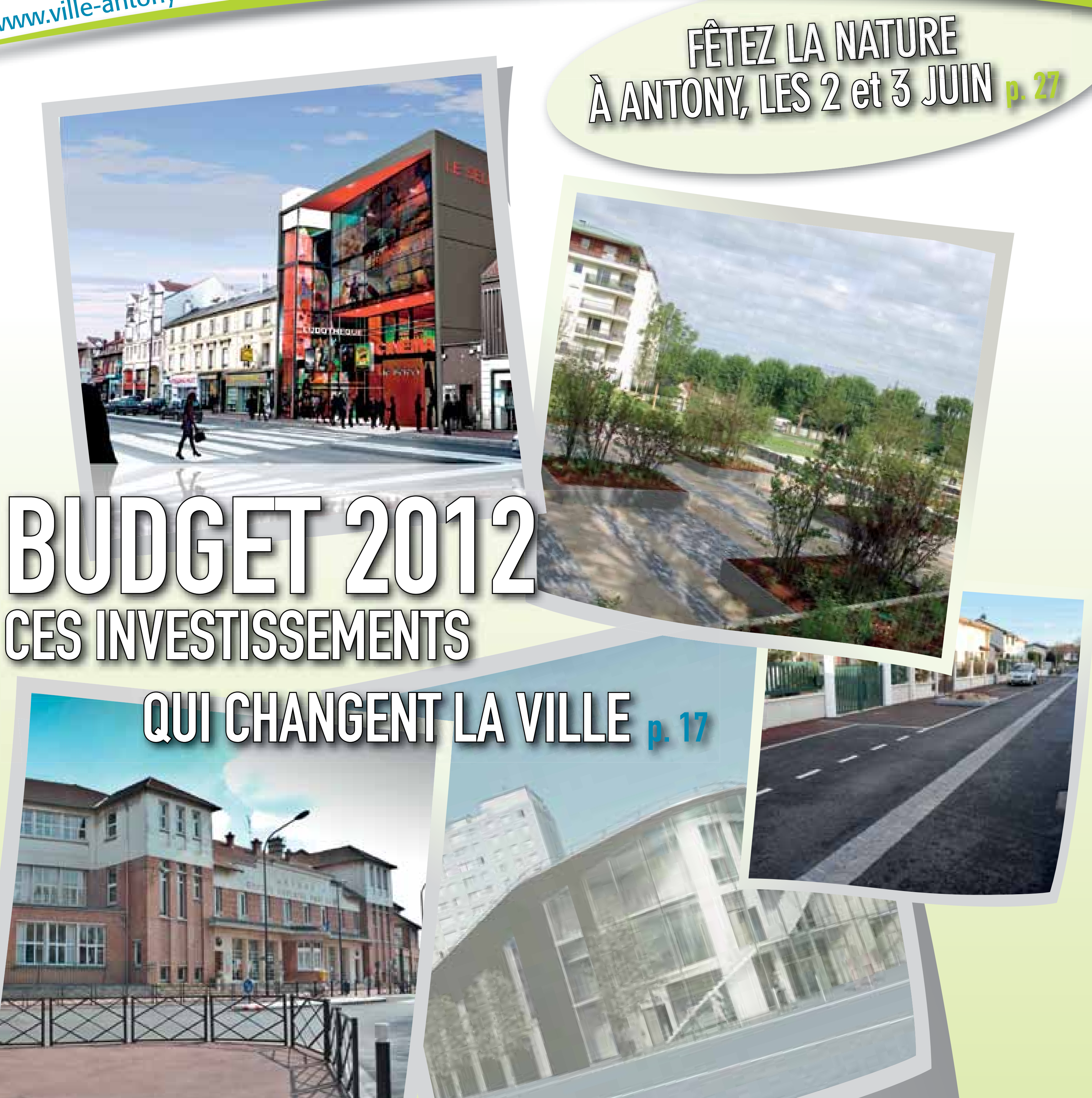
Vivre à Antony

N° 268

Bulletin municipal officiel • Mai 2012

www.ville-antony.fr

FÊTEZ LA NATURE À ANTONY, LES 2 et 3 JUIN p. 27



BUDGET 2012

CES INVESTISSEMENTS QUI CHANGENT LA VILLE p. 17

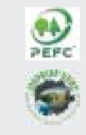
12 - 13 MAI : DES BULLES DANS LA VILLE, LE RENDEZ-VOUS DES BÉDÉPHILES p. 23

Vivre à Antony

SOMMAIRE

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL ÉDITÉ PAR LA VILLE D'ANTONY
Directeur de la publication : Jean-Yves Sénant • Rédacteur en chef : Frédéric Giquel • Rédacteurs : Jacqueline Beauvais, Sandrine Bernard, Alexis Van Vlamertynghe • Publicité : Série médias. D. Azan 01 40 96 11 88 • Photos : Hugues Gravouil, Serge Guével, Patrick Plas, Fotolia, Stock • Conception & réalisation : Scoop Communication • Imprimerie : Imaye Graphic, Laval.

Contact : vivre-a-antony@ville-antony.fr
ISSN 1959-8513



ÉDITO



ANTONYPOLE : un quartier d'avenir

Le Conseil municipal du 29 mars a décidé d'ouvrir la concertation préalable à l'opération d'aménagement du site d'Antonypole : les quarante hectares de l'ancienne zone industrielle situés au sud de la Ville, à la limite de l'Essonne, autour du centre André Malraux.

Depuis plusieurs années, la Ville travaillait à la modernisation de ce site avec l'ambition de remplacer progressivement les vieux entrepôts par des entreprises de haute technologie. Mais ce projet souffrait d'un handicap : son manque d'accessibilité par les transports en commun. Difficulté que ressentent également les habitants du quartier des Rabats.

C'est pourquoi dans le cadre du Débat Public organisé par le Grand Paris fin 2010, nous nous étions attachés à demander l'ouverture d'une gare sur la ligne verte du métro du Grand Paris, la ligne Orly-Saclay-Versailles, dont le tracé souterrain prévu traversait Antonypole. Nous avons été entendus.

La gare Antonypole sera située avenue Léon Harmel, en face du centre André Malraux. La ligne de métro automatique, enterrée à une profondeur de 22 mètres, ne perturbera pas l'environnement de notre ville. Elle permettra aux voyageurs d'atteindre l'aéroport d'Orly en quelques minutes et le centre de Paris en moins d'une demi-heure. Une chance pour les entreprises d'Antonypole, mais aussi pour tous les habitants des quartiers environnants qui verront se réduire considérablement leur temps de transport.

Le projet avance très vite. Les Comités de Pilotage se succèdent. L'ouverture de la ligne, et de la gare, est prévue par les responsables de la Société du Grand Paris pour 2018.

L'ouverture de la gare bouleverse les perspectives de développement d'Antonypole, qui devient un site du Grand Paris, et conduit à repenser son aménagement. Pour nous éclairer dans la conception de ce projet, nous avons lancé un concours d'urbanisme, en fixant comme orientations la réalisation d'un pôle économique innovant dans un quartier vivant et environnemental, bien inséré dans le tissu urbain. Un aménagement qui comportera, bien évidemment, l'enfouissement de la ligne à très haute tension.

Sur les dix-sept candidats qui se sont présentés à ce concours, la Ville a retenu trois ateliers déjà très impliqués dans le projet du Grand Paris. Des ateliers dont la qualité témoigne de l'intérêt que suscite Antonypole. Ces trois ateliers se sont mis au travail. Ils livreront fin juin leurs esquisses, qui contribueront à alimenter la concertation.

Jean-Yves Sénant
Maire d'Antony



LES 20 ANS DE LA GUITARE

Vous avez été nombreux à venir assister au 20e anniversaire des Rencontres internationales de la guitare, fin mars, placée sous le signe de l'éclectisme. Alors que le concert du 29 mars offrait une programmation très diversifiée, le vendredi 30, pour la fête des 20 ans, de nombreux artistes étaient présents, produisant un panel des répertoires possibles à la guitare. Une guitare a même été offerte par la Guitarreria à une personne du public après tirage au sort. Samedi 31, au menu : master classes, conférence et finale du concours de guitare. Cette année, le prix du public est revenu à Anton Baranov. Tout comme le 2e prix du jury (pas de 1er prix donné). Le 3e prix du jury a été attribué à Jérémy Peret. Le meilleur interprète de l'œuvre imposée fut Pierre Lelievre. Enfin, dimanche 1er avril, ce fut un concert magnifique avec un orchestre de jeunes musiciens étudiants au CNSM, dirigé par Jean-Michel Ferran, avec la présence de Rovshan Mamedkuliev (lauréat du concours de guitare en 2009) et du guitariste Alvaro Pierri.



SENTIER POLLINIER

Connu pour son arboretum, le parc Raymond Sibille s'est enrichi d'un sentier pollinier, inauguré le 21 mars par Patrick Devedjian, président du Conseil général du 92, et Jean-Yves Sénant, maire d'Antony. 17 plantes herbacées sont aussi rassemblées sous une sculpture géante, dite Grain de Pollen *(ci-dessous)*. De quoi mieux connaître le potentiel allergisant des arbres, herbes et fleurs. La Ville invite grands et petits au respect du parc, de la sculpture et de la signalétique du parcours.





SOLIDARITÉ

Cette année, les Restos du Cœur ont accueilli près de 320 Antoniens en situation difficile. Le maire, Jean-Yves Sénant et Mireille Bugat, conseillère municipale chargée de la précarité, ont remercié l'équipe de bénévoles autour d'un pot de l'amitié le 22 mars dernier à Massy. La campagne d'hiver (de novembre à mars) fait maintenant place à « l'intercampagne », durant laquelle les Restos continuent une distribution et un accueil pour les personnes les plus fragiles. Le Centre communal d'action sociale (CCAS) renseigne sur l'inscription pour « l'intercampagne » (Tél. : 01 40 96 71 12). Les nouveaux locaux du CCAS, ouverts depuis janvier, ont été inaugurés en mars en présence de Patrick Devedjian, président du Conseil général des Hauts-de-Seine, et de Jean-Yves Sénant.



PING-PONG DES ÉCOLES

Organisé par Antony Sport Tennis de Table, le tournoi de ping-pong des écoles d'Antony (CE1 au CM2) s'est tenu cette année dans le nouveau complexe sportif Éric Tabarly. Une belle réussite et une brochette de gagnants, coupes à la main !







BRILLANT PATINAGE

Antony a son duo de patineuses talentueuses. Charline, bientôt 13 ans, championne d'Île-de-France 2012 (catégorie novice avancée), a participé aux championnats de France à Valenciennes… où elle a obtenu une belle 9e place. Sa petite sœur Valentine, également patineuse en sports études, est vice-championne d'Île-de-France dans sa catégorie. Elle vient de terminer 4e des championnats de France 2e division au Havre.



Valentine



Charline





LES PETITES FOULÉES

Comme chaque année, les élèves des établissements scolaires d'Antony ont donné le départ du semi-marathon. C'était la veille de la course, le samedi 24 mars. Sous le soleil du matin, environ 200 CM1 et CM2 et près de 500 collégiens et lycéens ont pris place sur la ligne de départ. Retrouvez les résultats sur **www.ville-antony.fr/semimarathon**.







DÉFIS RELEVÉS

Le 31 mars dernier, plusieurs équipes d'Antoniens ont participé à la Chasse aux défis, un rallye aux quatre coins de la Ville. Voici réunis les gagnants de cette édition 2012.
La Ville remercie les commerçants partenaires *(ci-dessous)* de cette Chasse aux défis. Les participants ont été accueillis chez chacun d'entre eux pour y résoudre des énigmes.





CHASSE À L'ŒUF

Plus de 13 000 œufs en chocolat étaient cachés aux quatre coins du parc Marc Sangnier ce dimanche 8 avril, pour la traditionnelle Chasse à l'œuf de Pâques. Les 600 enfants inscrits les auront sans doute tous trouvés, sous un beau soleil de printemps. Merci aux familles d'avoir respecté les règles, laissant les enfants courir, chercher… et parfois déguster.



MODE D'EMPLOI

IMPÔT SUR LE REVENU, C'EST L'HEURE DE DÉCLARER

D'ici le 9 mai, vous aurez reçu votre déclaration d'impôt sur les revenus perçus en 2011. À renvoyer avant fin mai pour la version papier, avant le 21 juin si vous déclarez par Internet.

Mai est le mois traditionnel de déclaration auprès de l'administration fiscale de ses revenus de l'année précédente. Entre le 22 avril et le 9 mai, chaque foyer antonien aura reçu son imprimé de déclaration. Sachez aussi que le Service des impôts des particuliers Sceaux Sud (130 rue Houdan, à Sceaux) ne délivrera pas d'imprimés avant le 9 mai prochain.

Les dates limites

Ces déclarations sont préremplies. Vous n'avez donc qu'à contrôler les informations indiquées, éventuellement à les modifier ou compléter, puis à signer votre déclaration avant de la renvoyer aux services fiscaux. Si vous optez pour la déclaration papier, vous devrez renvoyer votre imprimé au plus tard le 31mai à minuit à l'attention du Service des impôts des particuliers Sceaux Sud. En revanche, si vous optez pour une déclaration en ligne, sur **www.impots.gouv.fr,** vous gagnez quelques semaines. La date limite est fixée au 21 juin pour le département des Hauts-de-Seine, donc pour Antony. Sachez que vous pouvez désormais télédéclarer à partir de n'importe quel ordinateur.

Besoin d'aide ?

Pour vous aider à compléter votre formulaire, des permanences d'accueil vous sont proposées par les agents des Finances publiques :

- Salle François Molé (place Firmin Gémier) à Antony les jeudis 3, 10, 24 et 31 mai de 9 h 30 à 12 h.
- Au centre des Finances publiques (130 rue Houdan, à Sceaux, Tél. : 01 40 91 11 00) : jusqu'au mercredi 16 mai du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 15 ; du lundi 21 au jeudi 31 mai inclus, sans interruption de 8 h 45 à 16 h 15.

Attention, tous les services des Finances publiques des Hauts-de-Seine seront fermés les jeudi 17 et vendredi 18 mai, pour le pont de l'Ascension.

Toutes les infos sur l'impôt sur le revenu, le barême, un simulateur, etc. sur www.impots.gouv.fr. Ou auprès du centre impôts service n° 0810 46 76 87 (coût d'un appel local).

ABSENT POUR LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ?

PENSEZ AU VOTE PAR PROCURATION

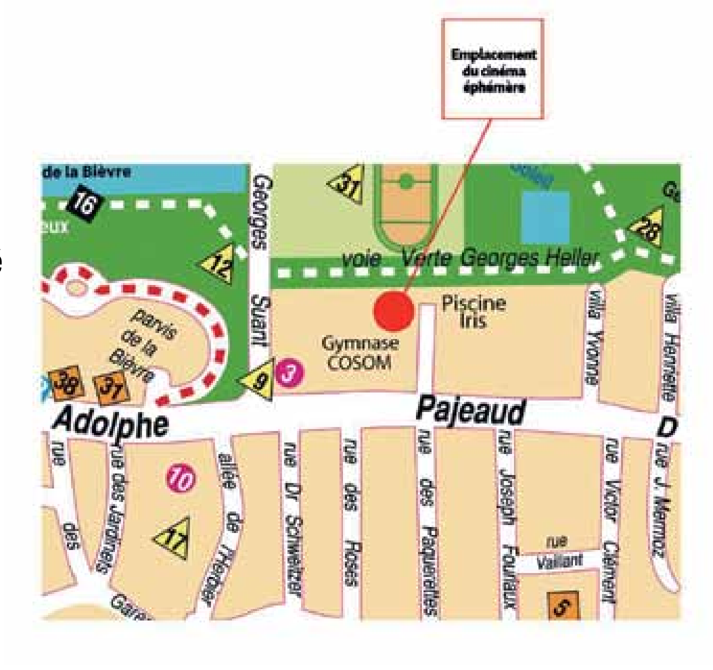
Le calendrier électoral 2012 ne se limite pas à l'élection présidentielle, dont le second tour a lieu le 6 mai. Dans la foulée, les élections législatives se dérouleront les 10 et 17 juin. Si vous êtes absent d'Antony à ces dates-là, vous pouvez voter par procuration. Une personne que vous aurez désignée (le mandataire) votera alors pour vous, à condition d'être inscrite sur les listes électorales d'Antony et de ne pas détenir d'autre procuration établie en France. Pour déposer votre procuration, rendez-vous au commissariat de police (50 av. Gallieni) ou au tribunal d'instance d'Antony (place Auguste Mounié).

Vous y remplirez un formulaire sur lequel sont précisés les nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance du mandataire. Ce document inclut une attestation sur l'honneur mentionnant le motif de l'empêchement. N'oubliez pas votre pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile. La présence du mandataire n'est pas nécessaire. Le jour du scrutin, l'électeur qui votera pour vous doit se rendre à votre bureau de vote avec sa pièce d'identité.
Plus d'infos sur www.interieur.gouv.fr.

CINÉMA

LE SÉLECT ROUVRE SES PORTES DANS UNE SALLE DE CINÉMA ÉPHÉMÈRE !

La nouvelle est tombée : le « cinéma éphémère » sera inauguré le 12 juin prochain. Les Antoniens pourront s'offrir quelques toiles dans cette structure inédite et confortable, avant l'ouverture du nouveau cinéma Le Sélect prévue fin 2013.



En octobre dernier, *Vivre à Antony* vous informait de l'impossibilité pour le cinéma Le Sélect de poser ses bobines au Théâtre Firmin Gémier, comme initialement prévu. Depuis, le service Culturel de la Ville a travaillé activement sur les solutions permettant le maintien de l'activité et des projections cinématographiques durant les travaux de reconstruction du Select, malgré de lourdes contraintes de sécurité et financières.

En bordure du parc Heller

La persévérance a payé. Le « cinéma éphémère » d'Antony va démarrer mi-juin. Il assurera la transition jusqu'à l'ouverture du futur cinéma Le Sélect et ses 4 salles Art & Essai, prévue pour la fin 2013, dont les travaux ont du reste commencé. Où le trouverez-vous ? Dans le quartier Pajeaud, en sortie du parc Heller. Précisément, rue Adolphe Pajeaud, en face de la piscine des Iris et à proximité du gymnase Le Cosom (*voir plan joint*). Le « cinéma éphémère » sera accueilli dans une structure totalement inédite en France, mais dont le confort sera garanti. En effet, près de 200 fauteuils de l'ancien Sélect seront installés sur les gradins, entourés de moquette et de tissu. La qualité des projections s'en trouvera même améliorée avec, pour la première fois, l'utilisation d'un projecteur numérique.



Ouverture en juin

Après son installation en mai, ce ciné pas comme les autres sera inauguré le 12 juin prochain. Son contenu s'appuiera sur le talent reconnu et le dynamisme de l'équipe du Sélect, fidèle à sa politique Art & Essai de programmation et d'animation en proposant plusieurs films à l'affiche, avec des sorties nationales, des films d'actualité, des séances pour jeunes publics. Mais aussi l'accueil à la rentrée des groupes scolaires, des animations, des rencontres, des débats… Enfin, dernière info : le « cinéma éphémère » gardera ses portes ouvertes durant tout l'été. De quoi s'offrir quelques toiles estivales…

Plus d'infos dans le prochain numéro de *Vivre à Antony,* sur les modalités pratiques, l'inauguration et les premiers films programmés.



ANTONYPOLE



L'aménagement d'Antonypole, quartier situé au sud de la Ville, est sur les rails. Une concertation préalable est ouverte pour permettre aux Antoniens d'y participer.

Nous l'annoncions dans le numéro de janvier. Dans le cadre du réseau de transport public du Grand Paris, la ligne de supermétro Grand Paris Express « Orly-Versailles-La Défense » disposera d'un arrêt à Antony. Sur le site Antonypole précisément, au sud de la Ville (*voir carte 1*). L'emplacement de la gare est désormais arrêté. Elle sera située avenue Léon Harmel, en face du centre André Malraux (*voir carte 2*). De quoi constituer un atout important pour le projet d'aménagement de 40 hectares programmé par la ville sur le site, en le rapprochant de l'aéroport d'Orly (3 minutes), de la gare TGV de Massy (3 minutes) et du centre de Paris (20 minutes).

Carte 1 d'Antony



Emplacement de la future gare sur Antony (carte 2)



L'implication d'urbanistes renommés

La desserte d'Antonypole par le réseau du Grand Paris a donné au projet une dimension nouvelle. La Ville a dans la foulée décidé de lancer, lors du Conseil municipal du 8 décembre dernier, une consultation sous la forme d'un concours d'urbanisme, afin d'imaginer ce que sera ce futur site.

Preuve de l'attractivité du site et du projet, ce concours a reçu des candidatures prestigieuses. Les trois finalistes retenus sont : le cabinet Chavannes, les Ateliers Lion (Grand Prix de l'Urbanisme en 2007, retenu parmi les deux architectes urbanistes du Grand Paris), le cabinet Reichen & Robert (Grand Prix de l'Urbanisme en 2005). Les travaux de ces urbanistes vont nourrir la concertation préalable dont la Ville a adopté, le 29 mars dernier, les objectifs et les modalités.

Les objectifs poursuivis

Le projet d'aménagement sera bâti à partir des objectifs suivants :

• Assurer l'intégration d'une gare du Grand Paris Express dans le projet d'aménagement Antonypole et s'appuyer sur le potentiel offert par cette implantation pour affirmer le site comme un pôle économique intermédiaire à l'interface des projets majeurs qui l'environnent (Plateau de Saclay, Orly-Rungis) ;

• Insuffler une dynamique économique assise sur le développement d'un quartier d'activités performant, disposant d'une offre immobilière diversifiée et qualitative, facteur d'attractivité économique ;

• Proposer un urbanisme innovant et attractif qui entre dans le cadre du développement à l'échelle humaine de la ville, en assurant l'insertion de l'opération dans les tissus urbains existants ;

• Développer une programmation mixte qui apporte une réponse aux populations résidentes actuelles et futures ainsi qu'aux populations salariées (qualité et diversité de logements, services et commerces adaptés, espaces publics), l'ensemble devant s'inscrire dans une logique de développement durable, d'excellence urbaine et environnementale ;

• Enfouir la ligne à très haute tension pour améliorer la qualité ainsi que l'identité paysagère et environnementale du quartier. »

La parole est à vous

Qui dit concertation dit expression. Les Antoniens sont maintenant invités à venir s'exprimer et donner leur avis sur le registre tenu à disposition à l'Hôtel de Ville ou sur le site Internet de la ville (**www.ville-antony.fr/concertation-antonypole**). Par la suite, une première réunion publique sera organisée afin de faire le point sur les différentes contributions et l'état d'avancement du projet.

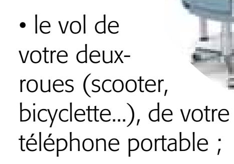
VOL, ATTEINTE AUX BIENS…
VOUS POUVEZ DÉPOSER UNE PRÉPLAINTE EN LIGNE

Vous êtes victime d'un vol, d'une dégradation de vos biens ou d'une escroquerie ? Simplifiez vos démarches en effectuant une préplainte sur le Net.

Lorsque vous êtes victime d'une infraction contre vos biens, vous pouvez désormais renseigner un formulaire de préplainte en ligne sur **www.pre-plainte-en-ligne-gouv.fr**. Vous disposez d'un délai de 30 jours à partir de l'accusé de réception de votre pré-plainte pour obtenir un rendez-vous auprès du commissariat de police de votre choix afin de signer votre plainte. Vous serez alors reçu par un policier qui aura pris connaissance de votre situation et répondra à toutes vos interrogations sur le traitement et le suivi de votre dossier. Dans tous les cas, veillez à préserver les traces et indices de l'infraction en évitant tout contact ou déplacement, afin qu'ils demeurent exploitables par les enquêteurs.

Quand la préplainte est-elle possible ?
Sont concernées les atteintes contre les biens dont l'auteur est inconnu :

- un vol dans votre résidence principale ou secondaire (papiers, objets…) ;
- un vol dans un véhicule automobile (autoradio, sac à main…) ;



- le vol de votre deux-roues (scooter, bicyclette…), de votre téléphone portable ;
- la dégradation ou destruction de vos biens privés (véhicule, clôture…) ;
- une escroquerie ou un abus de confiance ;

La préplainte en ligne est également possible si vous agissez en tant que représentant légal d'une personne morale (gérant de société ou de syndic…) ou d'une personne physique (mineure, sous tutelle…).

Une adresse :
www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

UNE RÉUNION PUBLIQUE SUR L'AMÉNAGEMENT DU NOYER DORÉ

MAI 29

L'aménagement du quartier du Noyer Doré se poursuit. Une réunion publique aura lieu le 29 mai à 19 h 30, au groupe scolaire Anatole France, pour présenter deux projets : celui du square de l'Atlantique et le planning des travaux, et le projet de la salle polyvalente de la rue du Mont Blanc. Cette réunion ouverte à tous les habitants du quartier sera tenue en présence du maire d'Antony, Jean-Yves Sénant, et des élues Sophie Devedjian (chargée de l'urbanisme, de la politique de la ville et de la cohésion sociale), de Armelle Bréhamet-Cottenceau (environnement et développement durable) et de Anny Léon (vie associative et bénévolat).





COLLECTE DES DÉCHETS

Les collectes sont organisées par secteurs définis dans le calendrier de collecte des ordures ménagères.
Ce calendrier est à votre disposition à l'Hôtel de Ville ou consultable sur le site www.agglo-hautsdebievre.fr
Le calendrier de collectes est aussi disponible sur demande au 01 41 87 81 61

Les emballages, journaux et magazines : À déposer directement dans le bac, sans sac plastique. Collecte 1 fois par semaine, soir ou matin, selon votre secteur.

Les ordures ménagères : Collecte 3 fois par semaine, soir ou matin, selon votre secteur.

Le verre : Collecte 1 fois tous les 15 jours, soir ou matin, selon votre secteur.

Les déchets végétaux : La collecte des déchets végétaux a repris depuis mars. À déposer directement dans le bac sans sac plastique. Collecte le matin selon secteur (*voir guide*).

Les déchets toxiques : aérosols, ampoules, néons, huile alimentaire, piles, pots de peinture, produits avec les symboles sont collectés par le camion « *Planète* » :
➜ Place des Anciens Combattants d'Afrique du Nord, de 9 h à 12 h 15 : **6 mai**
➜ Résidence La Fontaine, de 14 h à 16 h : **12 mai**
➜ Parking à l'angle de la rue du Chemin de fer et de l'Avenir, de 16 h 30 à 18 h : **12 mai**
➜ Place des Baconnets, de 9 h à 10 h 30 : **19 mai**
➜ Parvis de la Bièvre, de 11 h à 12 h 30 : **19 mai**

Les déchets encombrants
Appareils électroménagers, sommiers, petits meubles, vélos… Collecte 1 fois par mois entre le 5 avril et le 27 avril pour les secteurs 1 à 9 et tous les vendredis pour le secteur 10 (*voir le guide 2012*).

Déchèterie communautaire
Accessible gratuitement sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.
➜ Du lundi au samedi de 10 h à 12 h 15 et de 13 h 30 à 19 h 30 (horaires d'été)
➜ Dimanche de 9 h à 12 h 15.
À l'angle de l'avenue G. Pompidou et de la rue de Paradis à Verrières-le-Buisson.

RENSEIGNEMENTS : 01 41 87 81 61
infodechets@agglo-hautsdebievre.fr



ÇA SE PASSE EN MAI



LES TRAVAUX



Voici l'ensemble des travaux effectués sur Antony au mois de mai et par quels intervenants.



LA VILLE

Rues Joseph Delon, Jean-Charles Persil et avenue Jules Ferry : aménagement de sécurité.

Avenue de la Fontaine Mouton : aménagement de sécurité – création de trottoir et reprise de la voirie.

Rues, avenues, parcs squares et écoles : pose des suspensions et jardinières fleuries.

Quartier rues Adolphe Pajeaud, Noyer Doré : travaux pour mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite (PMR), avec abaissement des bordures de trottoirs + changement des potelets.

Avenue Pajeaud, près du Cosom : installation du cinéma provisoire.

Logements groupe scolaire Adolphe Pajeaud : ravalement du bâtiment.

Groupe scolaire Dunoyer de Segonzac : étanchéité de la toiture.

Squares et parcs et divers sites : Taille des haies – tontes – désherbage – plantations des massifs de fleurs – arrosage.

Stade Georges Suant : rénovation des chéneaux de la tribune.

Complexe culturel et associatif, place des Anciens Combattants d'Afrique du Nord : achèvement de la démolition des locaux existants et mise en place d'une zone de protection.

Futur Cinéma, centre-ville : démolition du cinéma actuel.

LA SEVESC/SEIRS-TP

Rue du Chemin de Fer : réhabilitation du réseau d'assainissement et reprise de 45 branchements.

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA PÉRIPHÉRIE DE PARIS POUR L'ÉLECTRICITÉ ET LES RÉSEAUX DE COMMUNICATION (SIPPEREC)

Rues Léonie, de Mégève, des Baconnets, Alphonsine, René Barthélémy, Molière, des Sources (section comprise entre la rue du Colonel Fabien et l'avenue du Bois de Verrières), de la Station, Julien Perin, Joseph Bricon, de Châtenay, Velpeau, des Rabats, Marin la Meslée, Massenet, de l'Aubépine, de Kerjouanno, Saint-Gervais, de la Caspienne, avenues Gambetta, de la Division Leclerc, Aristide Briand, Chemin Potier, Impasses Beaulieu, des Hirondelles, Armand, allée Beauregard : enfouissement des réseaux électriques, de télécommunications et de vidéo (programme 2011 à mai 2012).

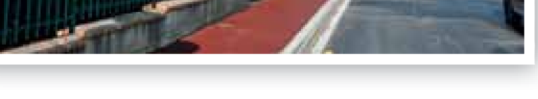
LE SIPPEREC / VILLE d'ANTONY

Rues de la Vallée des Saubergeaux, des Tilleuls et impasse des Sept Vertus : enfouissement des réseaux électriques, de télécommunications, de vidéo et modernisation de l'éclairage public.

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DES HAUTS-DE-BIÈVRE (CAHB)

Rues Scherrer, du Colonel Fabien (entre la Coulée verte et rue des Sources), Fenzy, des Sources, avenue du 11 Novembre : réhabilitation du réseau d'assainissement.

La rue Angélique, dont la voierie vient d'être refaite à neuf.



DES FISSURES CHEZ VOUS ?

Vous avez constaté en 2011 des fissures, infiltrations d'eau ou autres désordres dans des locaux qui vous appartiennent ou que vous occupez à Antony ? Écrivez à la mairie.
Ces faits sont peut-être dus à la sécheresse et à la réhydratation des sols et aux mouvements de terrain qu'elle a engendrés. La commune a demandé son classement en zone de catastrophe naturelle pour les mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse 2011.
Si les autorités interministérielles y donnent une suite favorable, un arrêté sera publié au *Journal Officiel*. Les personnes concernées auront alors dix jours pour avertir leur assureur afin d'être indemnisées.
Les Antoniens qui se seront signalés auprès de la mairie seront immédiatement prévenus. Attention, les personnes qui se sont signalées au titre de 2009 et qui ont été informées par courrier que la Ville avait déposé un recours auprès du tribunal administratif, n'ont pas à se manifester à nouveau. Les résultats de la nouvelle demande déposée pour l'année 2011 leur seront communiqués.

Mairie d'Antony,
Service Assurances - Sécheresse,
Boîte postale 60086,
92161 Antony cedex

QUARTIER UNIVERSITAIRE JEAN ZAY

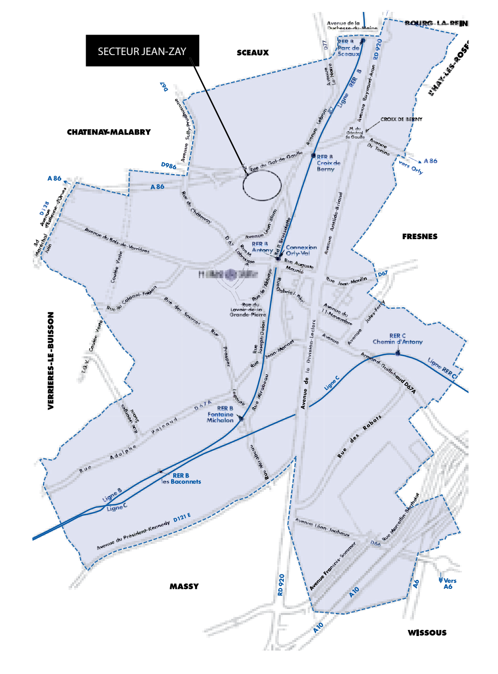


LA CONCERTATION SE POURSUIT

Quel visage donner au quartier étudiant Jean Zay dans le futur ? La concertation publique ouverte à l'automne dernier, toujours en cours, apporte ses premières réponses.

L'aménagement du quartier Jean Zay, qui inclut celui de la Résidence universitaire, est une volonté forte de la municipalité. C'est à ce titre que la Ville a lancé en novembre dernier une concertation ouverte à tous *(voir encadré)*. Son objectif ? Dessiner le futur visage de ce quartier. Car c'est bien le rôle de la Ville et sa compétence que de définir l'urbanisme et la vie du quartier.

La question du logement étudiant
Suite aux contributions apportées par des Antoniens, une première réunion publique de concertation a eu lieu le 22 mars dernier. La question du logement étudiant y fut largement abordée. Pour lever les ambigüités, la Ville a d'une part rappelé que ce point relevait d'une multiplicité d'intervenants *(voir encadré)*. Que d'autre part, le maintien de 1 000 logements étudiants était acté dans le projet d'aménagement. Enfin, que les logements étudiants soustraits sur Antony, seront à la demande du Crous (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires), redéployés sur le département, notamment au Nord de celui-ci où on trouve peu de logements étudiants, conformément aux engagements du Conseil général des Hauts-de-Seine.



La municipalité affine son projet
Rappelons d'abord les trois grandes orientations retenues par la Ville pour réaménager le site. À savoir favoriser la mixité sociale, mieux intégrer le quartier dans son environnement immédiat (centre-ville et parc de Sceaux), et s'inscrire dans une démarche de développement durable. Partant de-là, la municipalité va maintenant étudier les différentes pistes possibles. Elle affinera son projet pour la prochaine réunion publique, qui se tiendra le 26 juin. D'ores et déjà, certaines idées ont fait leur chemin. Les voies de circulation douce seront au cœur du projet. La création d'une salle polyvalente, notamment pour les activités associatives et culturelles, est envisagée. L'extension de l'établissement pour personnes âgées dépendantes La Chartraine sera intégrée au réaménagement du quartier. Sur le plan architectural, la Ville souhaite la construction de bâtiments à échelle humaine.

Continuez à vous exprimer
Pour autant, la concertation est toujours en cours. Vous avez donc encore la possibilité de vous exprimer. Comment ? Deux solutions. Rendez-vous à l'Hôtel de Ville, où un registre est à votre disposition auprès des hôtesses. Ou bien connectez-vous sur **www.ville-antony.fr/jean-zay.**
Donnez alors votre avis et votre vision sur ce que vous souhaitez pour ce quartier, même si vous n'y habitez pas. Quelles sont par exemple vos attentes en terme d'infrastructures ?

RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE, QUI FAIT QUOI ?

La Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre est propriétaire des terrains et doit réhabiliter ou reconstruire les logements étudiants. La Ville d'Antony a la responsabilité de l'aménagement urbain de ce nouveau quartier. Le Crous est gestionnaire des logements sociaux étudiants. Le Conseil général participe au financement des nouveaux logements étudiants dans l'ensemble du département.

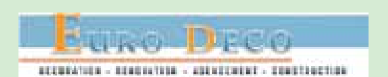
CONCERTATION, MODE D'EMPLOI

Pour aménager ce quartier Jean Zay, une concertation préalable est prévue par le Code de l'urbanisme. Elle est aussi souhaitée par la municipalité. La concertation n'est pas une enquête publique. Elle a pour but de recueillir l'avis des habitants et de toutes les personnes concernées, sur un périmètre qui dépasse sur un plan géographique le strict cadre de la Résidence universitaire et sur des objectifs très larges sur lesquels souhaite s'orienter la Ville.

Bienvenue à ces nouvelles entreprises !

CAPELEC
Électricité générale.
Chauffage : installation, plancher chauffant, VMC.
Devis gratuits.
146B av. François Molé
Tél. : 01 46 68 09 74
06 20 60 20 82
Email : contact@ste-capelec.fr

DOCTEUR BATHENAY YANNICK
Collaborateur libéral du docteur Jean-Louis Lerapt
Médecine générale
Lundi - samedi : 11-12 h 30 sans rdv.
Lundi - vendredi : 16-19 h 15 sans rdv
Rdv possibles en dehors de ces horaires
Tél. : 09 61 03 45 42
204 rue Adolphe Pajeaud



Bâtiments tous corps d'État.
Rénovation, décoration, construction…
Devis gratuit sous 48 h.
Tél. : 01 55 59 52 58 / 06 61 87 48 13
5 rue Marcelin Berthelot
email : societe.eurodeco@gmail.com
web : www.sarl-eurodeco.fr

ENQUÊTES PUBLIQUES

QUAND L'INSEE TOQUE CHEZ VOUS



L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise de nombreuses enquêtes auprès des ménages tout au long de l'année. Des logements sur Antony peuvent être tirés au sort.

Du 7 mai au 30 juin, l'Insee réalise une enquête sur les ressources et conditions de vie des ménages. Cette enquête réalisée sur un échantillon de 12 000 logements s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus. Quelques ménages seront sollicités sur Antony. Ils seront prévenus par lettre et informés du nom de l'enquêteur. Ce dernier sera muni lors de la rencontre d'une carte officielle l'accréditant.

Réponses confidentielles

Les réponses fournies lors des entretiens restent anonymes et confidentielles, c'est une obligation légale.

Elles sont uniquement utilisées à des fins statistiques. Tout au long de l'année, l'Insee mène des enquêtes d'envergure, comme celles sur l'emploi (menée toute l'année), sur la conjoncture (toute l'année), sur les loyers et charges (janvier, avril, juillet et octobre), sur le cadre de vie et sécurité (janvier à avril), sur la technologie de l'information et de la communication (avril et mai), et donc enfin sur les ressources et conditions de vie (mai et juin).

Des enquêtes ponctuelles sont aussi menées, par exemple sur les conditions de travail.

MAI 22

UNE MATINÉE CRÉATION D'ENTREPRISE

Avis aux entrepreneurs !

La Maison des Entreprises et de l'Emploi des Hauts-de-Bièvre (Mdee) leur propose le mardi 22 mai de 9 h à 13 h de rencontrer les professionnels de la création d'entreprise. Avec la présence de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-Seine, de l'URSSAF, du Régime social des indépendants (RSI), de Hauts-de-Seine Initiative, etc.

Cette réunion aura lieu dans les locaux de la Mdee, 42 av. Aristide Briand. **Inscriptions au 01 55 59 44 94 ou martine.dumeaux@mdee-hautsdebievre.fr.**

À noter : l'antenne de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-Seine (5 square Robinson, à Sceaux) tient une permanence gratuite dédiée à la création d'entreprise le jeudi 31 mai de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.
Contact : Cristina Chirca au 01 47 29 43 46 ou **cchirca@cma-nanterre.fr.**

GRANDE OUVERTURE





Disponible sur App Store





COGEDIM est une marque du groupe



Grand Parc Bagatelle
Angle Av. du Dr Ténine
Av. Raymond Aron
Antony

- Un nouveau quartier, idéalement desservi, à proximité du parc de Sceaux.
- Une belle architecture rythmée de terrasses ou de balcons.
- Des appartements lumineux ouverts sur deux jardins intérieurs.

cogedim.com

0811 330 330
Coût d'un appel local depuis un poste fixe







Vous êtes enseignants du public ou du privé sous contrat, chercheurs ou du personnel de l'Éducation Nationale, fonctionnaires ou étudiants.

Prenez Contact avec le :



Crédit Mutuel Enseignant Antony
La Croix de Berny - 125, avenue Aristide Briand
92160 Antony - Tél. : 0 820 06 95 56
Courriel : cme92antony@creditmutuel.fr





ÉPILATION • MANUCURE • UVA • PALPER-ROULER

Dépositaire SOTHYS - soins visage et corps



Lundi 11h - 19h avec rendez-vous
Mardi - Jeudi 10h - 19h30 avec rendez-vous
Mercredi - Vendredi 10h - 19h30
Samedi 10h - 18h

129, avenue de la Division Leclerc - ANTONY
© 01 46 66 42 32

BUDGET 2012
CES INVESTISSEMENTS QUI CHANGENT LA VILLE



Futur cinéma Le Sélect. Les travaux ont commencé au printemps.

Plus d'espaces verts à Antony : en 2012, réaménagement du square de l'Atlantique au Noyer Doré et création du parc des Bas Graviers.

2012 : reconstruction complète de sept rues au programme

École élémentaire Paul Bert : rénovation générale cette année.

Futur espace associatif et culturel. Les premiers coups de pioche ces jours prochains.

Dans un contexte économique et financier difficile pour les collectivités locales, la Ville d'Antony poursuit, sans ralentir, la réalisation de son programme d'investissements. Notre dossier fait un point complet sur le budget 2012, bouclé sans hausse d'impôts.

Nul n'y échappe ! Les budgets 2012 des communes sont triplement touchés par la baisse des versements de l'État, l'introduction de la péréquation intercommunale et une forte dégradation du produit des droits de mutation avec le ralentissement du marché immobilier. Voilà qui nourrira ici et là des augmentations d'impôts ou le renoncement à certains investissements. Pas à Antony. L'adoption de son budget 2012, voté le 29 mars dernier, en témoigne. Le programme d'investissements avec ses nouveaux équipements en cours de réalisation – cinéma, complexe culturel et associatif, rues refaites à neuf… – est poursuivi sans relâche. Et si les dépenses de fonctionnement progressent davantage qu'en 2011, le niveau d'autofinancement de la Ville reste très élevé. L'endettement est contenu et les taux d'imposition resteront inchangés. Retrouvez dans les pages suivantes le détail du budget voté. D'abord, son volet fonctionnement avec recettes et dépenses (*pages 18-19*). Ensuite, sa partie investissements avec le détail des équipements construits, bâtiments rénovés, voieries aménagées (*pages 20-21*). Décryptage.

Budget de fonctionnement : des dépenses maîtrisées, des services supplémentaires

Le budget de fonctionnement d'Antony s'élèvera à 82,9 millions d'euros en 2012, en hausse de 0,8 % par rapport à 2011. Mais, sur ce total, les dépenses n'atteindront que 67,8 millions d'euros. La différence ? C'est l'épargne brute de la Ville, ses recettes moins ses dépenses, c'est-à-dire sa capacité à autofinancer ses investissements et à rembourser ses emprunts passés. Soit 15,1 millions d'euros cette année. Un montant certes en léger recul par rapport à 2011, mais qui représente encore 18 % des recettes de fonctionnement, un taux bien plus élevé que dans la plupart des villes de taille comparable.

LES CHIFFRES CLÉS DU BUDGET 2012

UN BUDGET TOTAL DE FONCTIONNEMENT DE 82,9 MILLIONS D'EUROS

UNE CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT DE 15,1 MILLIONS D'EUROS

47,2 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENTS

Maîtrise des dépenses de fonctionnement

Cette bonne santé financière tient à la maîtrise des dépenses de fonctionnement qui, au cours des dix dernières années, et malgré l'ouverture de nouveaux équipements, n'ont augmenté qu'au rythme moyen de 2 % par an, comme l'inflation. Au prix, bien évidemment, d'un effort constant des services pour optimiser leur mode de fonctionnement et améliorer leur productivité, et d'un suivi attentif de l'exécution des contrats. La Ville d'Antony a peu contribué à l'inflation des effectifs des collectivités locales au cours de ces dernières années.

Mais la bonne santé financière de la Ville tient aussi à une gestion efficace de sa dette, à la fois active et prudente, qui lui a fait bénéficier, au cours des dernières années, d'un taux moyen de ses emprunts inférieur à 3 %, ce qui lui a permis de réaliser d'importantes économies.



Pas de hausse des impôts communaux

En 2012, comme au cours des deux dernières années, les taux des impôts directs communaux, la taxe d'habitation et les taxes foncières, n'augmenteront pas. Depuis 1958, ils n'ont augmenté qu'une seule fois, de 3 %, en 2009, lors de la crise. Avec un taux de taxe d'habitation de 11,40 %, Antony se situe en 6e position, sur les 91 communes de 50 000 habitants à 100 000 habitants, dans le classement des villes les moins imposées.

Le point sur les recettes de fonctionnement

La progression régulière des recettes de fonctionnement sera fortement ralentie cette année par deux facteurs :

→ La diminution des versements de l'État, déjà entamée l'an dernier. La dotation globale de fonctionnement s'établira à 13 M€ contre 13,35 M€ en 2011 et 13,65 M€ en 2010 : 650 000 euros de moins en deux ans ! Il est à craindre que cette évolution se poursuive au cours des prochaines années. C'est la contribution de la ville au désendettement global des finances publiques.

→ Le recul attendu du produit des droits de mutation, c'est-à-dire des « frais de notaire » perçus lors des ventes d'immeubles, en raison de la forte contraction du marché immobilier. Il est prévu 3,1 M€ contre 3,65 M€ en 2011.

Les impôts locaux (taxe d'habitation et taxe foncière), dont les taux resteront stables (*voir encadré*), n'augmenteront que de 0,7 M€ (35,1 M€ contre 34,4 M€ en 2011), pour l'essentiel du fait de la réévaluation décidée par la loi des finances pour tenir compte de l'inflation. Les reversements de la Communauté d'agglomération s'établiront, comme l'an dernier, à 12,5 M€. Seules augmenteront les recettes des services publics, en raison de la hausse de la fréquentation des crèches, des activités périscolaires et des centres de loisirs, ainsi que les produits des locations immobilières.



PAROLES D'ÉLU

Damien Aubineau,
conseiller municipal délégué au budget

Qu'est-ce qui caractérise ce budget 2012 ?

Le budget de cette année reflète la volonté de la Ville de maintenir l'application de son programme malgré le contexte économique et financier défavorable, grâce aux fondamentaux solides mis en place depuis une dizaine d'années. Les priorités sont les mêmes depuis 2008, le dynamisme économique et culturel d'Antony, l'embellissement de tous les quartiers et la solidarité de la Ville à l'endroit des plus faibles.

Les grands investissements structurels sont donc lancés comme prévu et sans augmenter les impôts. C'est le cas de la construction du nouveau cinéma et de l'espace associatif ou encore la fin de la rénovation du quartier du Noyer Doré et de celle de la voirie. Pour la voirie, c'est à la fois la rénovation des chaussées et des trottoirs, mais aussi sa mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, sa sécurisation pour les piétons et les cyclistes et la mise en œuvre d'un dispositif d'éclairage plus soucieux de l'environnement.

Investir autant, comment est-ce possible pour la Ville ? N'est-ce pas risqué ?

Il faut d'abord dire que la santé financière de la Ville est bonne. Avec une épargne et un autofinancement solides depuis plusieurs années, la Ville peut sereinement envisager les années à venir, tout en conservant l'une des fiscalités les plus modérées de France. Nous devons pour cela faire en sorte que chaque euro soit dépensé dans l'intérêt direct de la population, ce qui nécessite un contrôle permanent de la gestion des services, qui nous permet de maîtriser au maximum les hausses de dépenses. Il faut être pragmatique. Nous n'avons pas hésité par exemple à reprendre en direct le nettoyage d'un quartier lorsqu'il est apparu que nous avions les capacités de le faire à un moindre coût que celui que facturait l'entreprise. La municipalité pratique aussi une gestion active de la dette. Concrètement, cela signifie emprunter au moment opportun et au taux le plus bas possible, en favorisant la diversité des emprunts. Ceci nous permet de garder, malgré des investissements lourds, un coût très modéré de la dette qui est inférieur à 3 % pour la quatrième année consécutive et sans prendre de risques. Rappelons enfin que la gestion financière de la Ville a été validée par la Chambre régionale des Comptes lors de son audit l'année passée.

Quelles sont les dépenses de la ville ?

On peut les observer de deux façons. D'abord par emploi. On mesure ainsi les dépenses consacrées à l'enfance, à la famille, aux sports, etc. (*voir graphique ci-dessous*). Les rapports restent sensiblement les mêmes qu'en 2011. Ensuite, l'analyse porte sur le type de dépenses : personne, charges générales…
Le budget 2012 est marqué par une augmentation plus sensible que les années précédentes des dépenses de fonctionnement, qui passent de 62,3 M€ à 64,4 M€ (+ 3,4 %). Cette hausse tient, tout d'abord, à la mise en œuvre de la péréquation intercommunale, une réforme décidée par la dernière loi des finances qui va faire contribuer les communes fiscalement favorisées, comme le sont la grande majorité des communes d'Île-de-France, au budget des communes plus pauvres. Antony doit verser cette année 0,2 M€ au fonds de péréquation, mais selon les dispositions de la loi des finances, ce montant devrait augmenter au cours des prochaines années pour atteindre 1,7 M€ en 2016. Une charge qui deviendra considérable pour nos finances comme pour celles de l'ensemble des communes d'Île-de-France. Un montant à comparer aux ressources fiscales de la Ville : 35 M€.


Le complexe sportif Éric Tabarly.


L'Espace Jeunes le 11.

➜ La hausse des dépenses tient aussi à des dépenses qui ne se renouvelleront pas en 2013 : les élections présidentielles et législatives qui coûteront à la ville 0,2 M€, des assurances pour les dommages que pourrait causer la construction de grands équipements que constituent le futur cinéma et l'espace associatif (0,25 M€). Elle est liée, enfin, à l'ouverture du complexe sportif Eric Tabarly et de l'Espace Jeunes *(en photos ci-dessus)*, et à l'augmentation de la fréquentation des crèches, des activités périscolaires et des centres de loisirs qui nécessite le renforcement des effectifs des services concernés.

Ventilation des dépenses de fonctionnement en 2012
(données arrondies)

- Administration générale **22,9%**
- Frais financiers **4,9%**
- Sécurité et salubrité publiques **2,6%**
- Enseignement et formation **15,1%**
- Culture **6,3%**
- Sport et jeunesse **13,6%**
- Interventions sociales et santé **7,3%**
- Famille **11,8%**
- Logement **0,4%**
- Aménagements et services urbains, environnement **12,5%**
- Action économique **2,8%**

Investissements : la poursuite du programme

Le programme d'investissement inscrit au budget 2012 s'établit à 47,2 millions d'euros, dont 5 millions d'acquisitions foncières et 1,4 M€ de subventions d'équipement. Ce programme prend en compte le lancement des travaux de plusieurs grands projets élaborés de longue date, comme le cinéma, l'espace associatif et le parc des Bas Graviers. Il comporte aussi des études concernant des opérations d'avenir, telles la construction du centre sportif La Fontaine ou la future crèche de la Croix-de-Berny. Il maintient, enfin, un rythme élevé de reconstruction et de mise aux normes de la voirie, d'enfouissement des réseaux aériens, de rénovation des écoles et des crèches, et de travaux visant à réaliser des économies d'énergie. Revue de détails.



Ventilation des projets d'équipements inscrits au budget 2012 (En M€)

Vidéoprotection 0,3
Opérations d'aménagement urbain 4,3
Quartier des Bas Graviers 1,4
Noyer Doré 2,5
Projets d'écoles et gymnases 0,7
Cuisine centrale 1,2
Cinéma 4,3
Projets de crèches 0,8
Complexe associatif 3,2

Les grands projets d'équipement : 14,9 M€

Rénovation du Noyer Doré : 2,5 M€
→ Réaménagement du square de l'Atlantique
→ Maîtrise d'œuvre de la salle polyvalente et du square du Mont Blanc
→ Reconstruction de la rue Robert Scherrer

Construction du nouveau cinéma Le Sélect et de la ludothèque : 4 M€
Montant 2012 : 4 M€
→ Total du projet : 10,4 M€
→ Livraison : 4e trimestre 2013

Ouverture du « cinéma éphémère », pendant les travaux
→ 0,4 M€
→ Ouverture : 12 juin 2012

Construction de l'Espace Associatif
→ 3,2 M€ en 2012
→ Total du projet : 9,7 M€
→ Début des travaux : été 2012
→ Fin des travaux : 1er trimestre 2014

Parc des Bas Graviers
→ Montant 2012 : 1,4 M€
→ Total du projet : 7,9 M€
→ Début des travaux : second semestre 2012
→ Fin des travaux : fin 2013

Crèche Les Coccinelles
→ Montant 2012 : 0,8 M€
→ Total du projet : 3 M€
→ Début des travaux : été 2012
→ Fin des travaux : août 2013

Réhabilitation de la cuisine centrale
→ Montant 2012 : 1,2 M€
→ Total du projet : 2,9 M€
→ Début des travaux : 4e trimestre 2012
→ Fin des travaux : été 2013

Crèche Croix-de-Berny
→ Montant 2012 : 0,1 M€ - étude de programmation
→ Total du projet : 3 M€
→ Début des travaux : 2014
→ Fin des travaux : été 2015

Construction du Centre Sportif La Fontaine
→ Montant 2012 : 0,4 M€ : (choix du maître d'œuvre)
→ Total du projet : 21 M€ (14 M€ pour la ville, 7 M€ pour le Département)
→ Début des travaux : 4e trimestre 2013
→ Fin des travaux : 2e trimestre 2015

Reconstruction du gymnase Pajeaud
→ Montant 2012 : 0,1 M€ : étude de faisabilité
→ Travaux prévus en 2014-2015

Reconstruction des groupes scolaires Anatole France et Dunoyer de Segonzac
→ Montant 2012 : 0,2 M€ - étude de faisabilité
→ Total des deux projets : 16 et 11 M€
→ Travaux prévus à partir de 2015

Vidéoprotection
→ Montant 2012 : 0,25 M€
→ Extension du réseau sur le quartier La Fontaine : 5 nouvelles caméras
→ Fiabilisation des liaisons La Fontaine – Centre-ville (fibre optique)
→ Rénovation du réseau au Centre-ville

Aménagement du site Antonypole
→ Montant 2012 : 0,3 M€ (concours d'urbanisme et concertation préalable au projet d'aménagement)

Aménagement du site Jean Zay
→ Montant 2012 : 0,2 M€
→ Concertation préalable au projet d'aménagement

Aménagement du quartier Michalon
→ Montant 2012 : 0,1 M€
→ Étude pour définir les meilleures conditions dans lesquelles pourrait s'effectuer la suppression éventuelle du passage à niveau de la rue Mirabeau. En fonction de la solution retenue, la Ville lancera l'étude d'un projet de rénovation du quartier

Comment sont financés les investissements ?

Le programme d'investissement, qui s'élève à 47,2 M€, sera financé pour un tiers (15,1 M€) par l'autofinancement, c'est-à-dire par l'excédent des recettes sur les dépenses de fonctionnement, pour près de 40 % par les ressources d'investissement que sont le fonds de compensation de la TVA reversé par l'État (2,8 M€), la taxe d'aménagement (1,6 M€), les subventions d'investissement (6,6 M€), le produit de la vente de terrains (5,8 M€), et diverses recettes (1,4 M€), et pour le solde (13 M€) par le recours à l'emprunt.

Rénovation des bâtiments publics : 10,3 M€

• Les groupes scolaires : 3,1 M€

En particulier :

Paul Bert : 1 M€
- Ravalement des façades,
- Réfection de la toiture-terrasse
- Rénovation des cages d'escaliers, des bureaux, du réfectoire
- Construction d'une salle multi-activité
- Rénovation de la cour

Noyer Doré : 0,2 M€
- Rénovation de la sous-station de chauffage urbain

Pajeaud : 0,2 M€
- Reprise des façades et ravalement de l'école élémentaire

Velpeau et Rabats :
- Étude pour améliorer l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite

• Tous groupes scolaires : renouvellement des stores et rideaux (0,3 M€)

• Petite enfance : 0,8 M€

Crèche La Fontaine : remplacement des menuiseries extérieures

Crèche Les Petits Princes : remplacement des menuiseries extérieures et travaux d'étanchéité et d'isolation de la toiture-terrasse

Médiathèque Anne Fontaine : 0,3 M€
- Ravalement, isolation, menuiseries

• Équipements sportifs : 1,1 M€

Stade Georges Suant : 0,6 M€
- Rénovation des huit vestiaires collectifs sous la tribune
- Remplacement de la conduite d'eau froide
- Traitement de la structure en bois des tennis couverts anciens
- Réaménagement d'une aire de sauts et de l'aire du lancer du poids

Centre sportif Lionnel Terray : 0,2 M€
- Vitrification des parquets des gymnases A & B

Gymnase Pierre de Coubertin : 0,2 M€
- Rénovation de la chaufferie
- Construction de nouveaux sanitaires

Centre de Kerjouanno : 0,4 M€
- Couverture, remplacement des menuiseries
- Rénovation du bâtiment de la voilerie

• Bâtiments administratifs : 1 M€

Hôtel de Ville :
- Installation d'une main courante sur l'escalier extérieur
- Création d'un cheminement place de l'Hôtel de Ville
- Mise en conformité de bureaux à l'accessibilité PMR

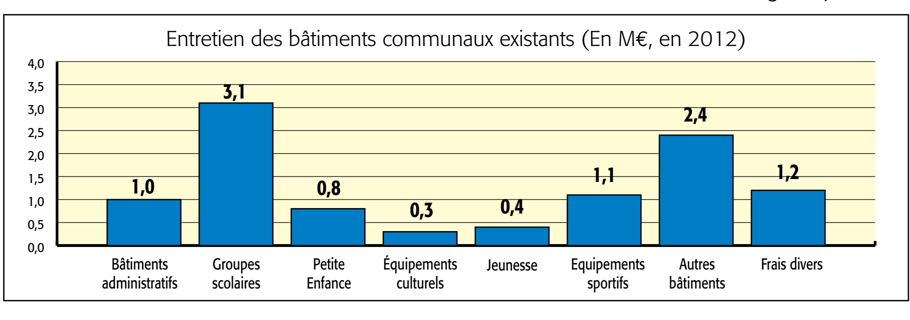
Point d'accès au droit à aménager : dans le bâtiment du tribunal
Centre technique municipal :
- Chauffage, ventilation, réaménagement de bureaux et de vestiaires

• Autres Bâtiments

Espace social du Noyer Doré : 0,6 M€
- Rénovation des locaux

Bureau de Poste La Fontaine : 65 K€
- Étanchéité

Église Saint-Saturnin
- Étude sur le nettoyage intérieur, la mise en conformité de l'installation électrique et l'installation d'une boucle magnétique





Rénovation de la voirie : 12,4 M€

Rénovation de l'éclairage public : 1,1 M€
- Avenue Victor Hugo, rue André Chénier, rue de Massy, avenue F. Fenzy, impasse des Sept vertus, rue des Tilleuls, rue de la Vallée des Saubergeaux, rue Camille Pelletan, rue du Docteur Barrié, Voie verte.
- Remplacement de 30 armoires électriques. Les nouvelles armoires permettront de moduler l'éclairage de nuit, pour réduire la consommation d'énergie

Reconstruction de 7 rues : 2,1 M€
- Avenue Victor Hugo, Villa Yvonne, rue Léonie, rue du Soleil Levant, rue des Tilleuls, rue de Vallée des Saubergeaux, Impasse des Sept Vertus

Mise aux normes d'accessibilité : 0,9 M€
Le quart sud-ouest d'Antony : voirie des quartiers Paul Bert, Pajeaud, Baconnets et Noyer Doré

Aménagement de zones 30 et de circulations douces : 0,3 M€
Adoption du Schéma directeur des circulations douces

Enfouissement des réseaux : 6 M€
20 rues concernées : rue Camille Pelletan et rue du Docteur Barrié, rue Pierre Vermeir, rue André Chénier (entre rue des Sorrières et avenue du Président Kennedy), rue des Glaises, rue des Lilas, rue du Clos de Massy, rue des Acacias, rue du Saule, rue des Garennes, rue des Jardinets, rue des Chênes, rue de Massy, rue du Pont de Pierre, Chemin latéral, avenue Arouet, avenue de la Marquise du Deffand, avenue d'Alembert, avenue de la Duchesse du Maine, place des Anciens Combattants d'Afrique du Nord

Entretien courant de la voirie : 2 M€
Renouvellement des revêtements des chaussées et des trottoirs, entretien de l'éclairage, de la signalisation lumineuse tricolore, du mobilier urbain

Autres Investissements

Entretien des espaces verts : 0,4 M€
Aménagement d'aires de jeux dans les écoles et dans les crèches. Réfection de clôtures

Équipement des services : 2,8 M€
- Mobilier et matériel : 0,5 M€
- Véhicules (voirie, espaces verts) : 0,8 M€
- Voirie : 0,3 M€
- Équipements pour le garage : 0,3 M€
- Informatique : 0,7 M€
- Équipements sportifs : 0,1 M€

Frais divers et avances forfaitaires : 1,2 M€

LES 12 ET 13 MAI



UN WEEK-END POUR BULLER

Fans de bande dessinée, réservez votre week-end des 12 et 13 mai. De nombreux rendez-vous festifs seront proposés pour la 9e édition Des Bulles dans la Ville. Avec pour thème, cette année, « Se souvenir du XXe siècle ».

La BD en rencontres à la médiathèque
Le coup d'envoi Des Bulles dans la Ville sera donné à la médiathèque Anne Fontaine.
À 17 h 30, un café littéraire animé par Vincent Henry, éditeur de La Boîte à bulles rassemblera plusieurs auteurs autour du thème « Se souvenir du XXe siècle » : Zeina Abirached, auteure en résidence à Antony en 2012 *(voir son portrait)*, Jean-Pierre Filiu, Frank Giroud, Kris, Denis Lapière et Bruno Loth.
La journée se poursuivra avec, à 19 h, la remise des prix du 7e concours de Bande dessinée d'Antony.
Un concours encore ouvert jusqu'au 9 mai. L'envoi ou le dépôt de votre BD devra parvenir au plus tard à 14 h à la médiathèque Anne Fontaine.

Ciné en plein air
Une projection cinématographique en plein air sera donnée à la tombée de la nuit au parc Bourdeau. Dès 20 h, les spectateurs seront accueillis en musique. Ils pourront pique-niquer sur la pelouse (restauration légère et boissons en vente) avant de découvrir *Persepolis*, un long métrage d'animation français de Vincent Paronnaud et Marjane Satrapi qui s'inspire de *Persepolis*, la bande dessinée autobiographique de Marjane Satrapi.

Un dimanche de bédéphiles
Le lendemain, dès 14 h, au parc Bourdeau, voici le programme :
• Des rencontres-dédicaces avec des auteurs au Pavillon Bourdeau. Vous pourrez notamment rencontrer Zeina Abirached (*Je me souviens*), David Benito (*Nos guerres*), Clément Baloup (*Mémoires de Vietkiev*), Patrice Cablat (*Nos guerres*), Jean-Christophe Derrien (*Résistances, Vivre libre ou mourir*), Domas (*Souvenirs de moments uniques*), Jérémie Dres (*Nous n'irons pas voir Auschwitz*), Frank Giroud (*Les oubliés d'Annam ; Azrayen*), Kris (*Un homme est mort*), Denis Lapière (*Le tour de valse*), Bruno Loth (*Apprenti*), Laurent Maffre (*Demain, demain*), Claude Plumail (*Résistances, Vivre libre ou mourir*), Delphine Priet (*Gueule d'amour*), Jack Manini (*Hollywood ; La loi de Kanun*) et Vink (*Le moine fou, Le voyage de He Pao*). Il sera possible d'acheter les albums sur place.
• Tout au long de l'après-midi, des « bulles musicales » vous inviteront à voyager dans le temps grâce à l'orchestre à vents du Conservatoire qui interprétera des musiques associées aux grands événements historiques du XXe siècle.
• Des jeux géants d'adresse et de stratégie seront mis librement à la disposition du public par la Ludothèque.



• De 14 à 16 h, participez au tournoi de memory réalisé par Zeina Abirached. Une BD dédicacée sera offerte aux gagnants de chacune des catégories.
• Un jeu de piste : « J'ai perdu le souvenir » avec tirage au sort des gagnants à 16 h et 17 h 30.
• Des ateliers dessin, animés par l'École Arc en Ciel, permettront aux petits et grands de réaliser un marque-page.
• Des comédiens interpréteront des saynettes inspirées des témoignages récoltés dans les médiathèques, et de ceux d'un groupe de femmes réunis par l'association Nouvelles Dimensions/Mobilisation Femmes. Ces femmes, venues du monde entier, ont raconté leur enfance et leurs trajectoires jusqu'à leur installation à Antony. Retrouvez leurs témoignages dans la brochure que Zeina Abirached a réalisée avec des jeunes de l'Espace collégien.

Pour jouer les prolongations…
Du 3 mai au 6 juin, seront présentées sur les grilles du parc Bourdeau des reproductions grand format du travail de Zeina Abirached montrant les différentes étapes de la réalisation de planches ainsi que des extraits de ses œuvres.

Renseignements auprès du Service culturel au 01 40 96 72 82 et sur
www.ville-antony.fr/desbullesdanslaville

ZEINA ABIRACHED, AUTEURE EN RÉSIDENCE

Après Clément Baloup en 2010 et Nancy Pena l'an passé, Zeina Abirached est l'auteure en résidence à Antony en 2012. Née à Beyrouth en 1981, elle s'inspire de son enfance en pleine guerre civile pour réaliser quatre albums autobiographiques. À son contact, le thème initial du Festival « *L'histoire du XXe siècle en BD* » devient d'ailleurs « *Se souvenir du XXe siècle* », ouvrant ainsi tout un travail de mémoire auprès des Antoniens. De février à mars, elle anime plusieurs ateliers de mise en image de souvenirs et d'accompagnement au concours de BD. Associée en tant que conseillère artistique à cette 9e édition Des Bulles dans la Ville, Zeina Abirached a participé au choix des auteurs invités, et sera présente lors du café littéraire et de la séance de dédicaces. On lui doit les visuels de l'affiche et de la plaquette du concours de BD. Retrouvez son travail en affiches sur les murs du parc Bourdeau.

TROIS EXPOS DE PEINTURES AU PRINTEMPS

Courant mai, début juin, la Ville accueille trois expositions de peintures portées par des artistes antoniens. À (re)découvrir.

DU 10 AU 24 MAI

PEINTURE CALLIGRAPHIQUE CHINOISE



Après sa première exposition sur Antony en 2010, l'Antonienne Sylviane Leblond présente ses dernières œuvres de peinture calligraphique chinoise du 10 au 24 mai, dans le hall de l'Hôtel de Ville. Peints sur du papier de riz marouflé, ces œuvres sont inspirées par la nature : bambous, coquelicots, iris, pivoines, auxquels s'ajoutent des animaux de la ferme et autres. Sylviane Leblond a exposé au Grand Palais, au Salon du dessin et de la peinture à l'eau, à la galerie Mona Lisa en 2012… mais aussi en Allemagne, au Japon ou au Canada.

LES 26 ET 27 MAI

PEINTURES SUR LIN

Sylvia Rouffet présente ses peintures sur lin les 26 et 27 mai. Rendez-vous de 10 h à 20 h à l'espace Henri Lasson, passage du square d'Antony (proche marché). Un vernissage et récital de Noriko Yakushiji du conservatoire royal de Bruxelles aura lieu le 26 mai à 18 h. Les œuvres de Sylvia Rouffet sont des peintures acryliques grand format (145 x 106 environ) sur toiles de lin non tendues sur châssis. Vous découvrirez une série de peintures très colorées avec tags en fond et une jeune femme comme modèle et une autre série, épurée, d'inspiration japonaise avec un modèle féminin. Entrée libre.



LES 2 ET 3 JUIN

LES TRAVAUX DE L'ASSOCIATION ARABESQUE



L'exposition de travaux d'élèves de l'Association Arabesque déménage aura lieu salle François Molé (à côté de l'ex-théâtre Firmin Gémier) les 2 et 3 juin 2012 prochains. Le samedi 2 juin, de 14 h à 20 h avec un vernissage à 18 h. Et le dimanche 3 de 10 h à 18 h. Les élèves auront travaillé sur le thème « À boire et à manger » à travers tous les matériaux de dessin et peinture : crayon, sanguine, fusain, encres, peintures acrylique et huile.

CONCERT… À L'AUBE DU ROMANTISME

MAI 13

L'Association des amis de la musique d'Antony (AAMA) propose un programme symphonique sur une période importante de l'histoire de la musique, la transition XVIII-XIXe siècle. C'est là que s'opère le passage du baroque au classique et du classique au romantisme, se traduisant par des évolutions dans l'esprit des œuvres et le style d'écriture ou la composition de l'orchestre. Pour ce concert, trois compositeurs feront vivre cette évolution : Haydn, avec l'une de ses *Symphonies londoniennes* : la 104e et dernière ; Mozart, avec son *Concerto pour piano N° 21* ; Beethoven, avec la 2e *symphonie*. Une formation antonienne sera l'interprète de ce programme : l'Orchestre Symphonique OPUS 13 sous la direction de son chef titulaire Dominique Spagnolo.

Dimanche 13 mai, 17 h, à l'auditorium Paul Arma du conservatoire. Réservation conseillée. Tél. : 01 42 37 35 21 ou 01 46 66 16 77.

DES PHOTOS DU PARC DE SCEAUX



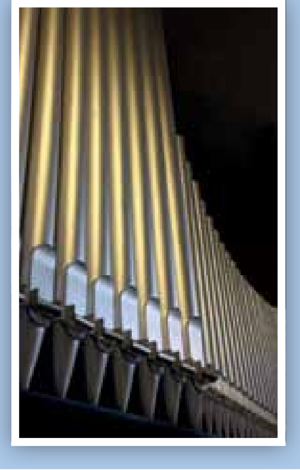
Du 18 mai au 15 juin, le Club Photo d'Antony exposera, comme chaque année, ses travaux à la médiathèque Anne Fontaine. Le parc de Sceaux sera à l'honneur sur le thème « Le parc de Sceaux en Folie ». Les visiteurs pourront voter sur place durant toute la durée de l'exposition pour la meilleure photographie exposée pour tenter de la gagner. Médiathèque Anne Fontaine, 20 rue Maurice Labrousse. Entrée libre.

LA JOURNÉE NATIONALE DE L'ORGUE

MAI 17

Trois concerts sont organisés à Antony autour de la Journée nationale de l'orgue, organisée par l'association « Orgue en France » pendant le week-end de l'Ascension.

Le jeudi 17 mai à 16 h 45 : « Musique et Orgue à Saint-Saturnin ». Église Saint-Saturnin, 2 place de l'Église. Gilles Harle, organiste du Temple des Billettes à Paris, œuvres de Kerll, Froberger, L. Couperin, Bach.



Le dimanche 20 mai : « Musique et Orgue à Saint-Saturnin » et « Maîtrise Sainte-Marie ». À 15 h 45, à l'église Saint-Saturnin : Béatrice Payri et Haru Yamagami-Espinasse, organistes de l'église Saint-Saturnin, œuvres de Mozart, Hesse et Ravel. À 16 h 45, à la chapelle Sainte-Marie (2 rue de l'Abbaye) : Georges Bessonnet, organiste de la chapelle Ste-Marie, œuvres de Bach, Schumann et Duruflé.

UN SPECTACLE DE LA COMPAGNIE LE FEU FOLLET

ILS ONT DOUZE ANS ET JOUENT SHAKESPEARE

Début juin au conservatoire, la compagnie théâtrale d'enfants Le Feu Follet jouera *Un Trône pour un tyran,* du Shakespeare dans le texte. Avant d'ouvrir son atelier aux enfants de la Ville. À ne pas rater !

Créée en 1998 par Corinne Kemeny, la compagnie Le Feu Follet est installée depuis l'an 2000 à Antony. Son pari ? Créer des spectacles de qualité joués par des enfants de sept à quatorze ans, entourés en coulisses par des artistes professionnels.
Le tout sans transiger avec les grands textes du théâtre et dans un cadre artistique qui ne laisse pas place à l'amateurisme. Après *Pinocchio* l'an dernier, la compagnie nous revient cette année avec la pièce *Un Trône pour un tyran,* librement adaptée de *Richard III* et de *Macbeth* de William Shakespeare.


© Jacques Grison - Orphée

En cette année d'élections…
L'histoire ? Richard, le troisième frère d'Edouard, roi d'Angleterre, veut accéder au trône, et fait assassiner tous les prétendants. Haine, jalousie, cruauté, meurtres et tyrannie... Corinne Kemeny, metteur en scène, a intégré à la pièce un personnage de fou chroniqueur de l'action politique, pour éviter la fascination engendrée par le personnage de Richard. Voilà qui fait résonance en cette année électorale… Au total, 36 enfants de 9 à 15 ans joueront la pièce en deux actes. Maria Inês Guimarães, concertiste brésilienne, a composé la musique du spectacle sur un piano préparé et étendu, un piano dont le timbre est altéré par la fixation d'objets entre les cordes. Au final, les spectateurs découvriront le texte de Shakespeare accompagné en musique et non, nuance forte, par un disque.

Représentations les 2 et 3 juin
Les quatre représentations d'*Un Trône pour un tyran* auront lieu à l'auditorium du conservatoire d'Antony (140 av. de la Division Leclerc). Les deux premières (durée 1 heure) auront lieu le samedi 2 juin, à 14 h puis à 16 h 30, les deux suivantes le 3 juin, à 14 h et à 16 h. L'entrée est à 5 euros par adulte, 3 euros par enfant (gratuit pour les moins de 8 ans).


*L'affiche d'*Un trône pour un tyran, *dessinée au pastel par Nathalie Novi.*

Portes ouvertes en juin
Début juillet, 26 enfants du Feu Follet et 5 artistes partiront en tournée en Haute-Maurienne. Mais avant, la compagnie ouvrira les portes de son atelier tout le mois de juin (salle Henri Lasson, à côté du marché). Les enfants tentés par le théâtre pourront, sur réservation *(voir contacts)*, improviser avec les enfants comédiens du Feu Follet autour de la prochaine pièce qui portera sur *Kaamelott et la légende du roi Arthur.* Ses séances gratuites auront lieu tous les lundis, mardis et vendredis de juin, de 17 h à 19 h 30 pour les 12-14 ans. Et le mercredi de 10 h à 12 h pour les 8-10 ans, de 14 h à 16 h 30 pour les plus de 10 ans.

Contacts :
Tél. : 06 75 74 87 81
email : corinne.kemeny@free.fr
www.lefeufollet.fr

FESTIVAL SOLSTICE 2012

UN AVANT-GOÛT DES ARTS DU CIRQUE



Pour l'été, le cirque prendra ses quartiers à Antony. C'est le 21 juin que sera ouvert le Festival Solstice, dédié aux arts du cirque en plein air. Organisé par le Théâtre Firmin Gémier/La Piscine, Solstice se déploie aussi sur la commune voisine de Châtenay-Malabry. Son crédo : vous faire découvrir le cirque contemporain, une discipline exigeante aux multiples facettes. Le tout en extérieur et en toute gratuité. Pour organiser un tel évènement, le théâtre s'appuie sur une équipe de bénévoles « polyvalents » disponibles du 17 au 30 juin. Pourquoi pas vous ? Votre mission : promouvoir la programmation du festival auprès du public (tractage, promotion…), accueillir le public lors des spectacles, aider à la restauration et à la mise en place des apéros-concerts.

Si vous êtes tenté, **contactez Marie-Mathilde Gay-Degardin au 01 41 87 20 92 ou mm.gay@tfg-lp.com.**

CONSERVATOIRE D'ANTONY : LES INSCRIPTIONS, C'EST EN MAI !

Le conservatoire Darius Milhaud procédera à l'inscription de ses nouveaux élèves du 10 mai au 25 mai. Les inscriptions se feront sur place (140 av. de la Division Leclerc) auprès du secrétariat du lundi au vendredi de 14 h à 18 h 45. Les réinscriptions ainsi que les inscriptions à une nouvelle discipline auront lieu quant à elles du 4 juin au 22 juin par correspondance, à l'exception des initiations musicales que se feront sur place.
Pièces à fournir : l'attestation quotient CAF ou photocopie du dernier avis d'imposition 2011 (sur les revenus 2010) pour ceux n'ayant pas de quotient CAF ; photocopie d'un justificatif de domicile (Facture EDF, téléphone, quittance de loyer, promesse de vente…) ; une carte d'étudiant ou carte d'identité pour les jeunes majeurs de 20 à 25 ans domiciliés chez leurs parents et à la charge de leurs parents ; un certificat médical pour la pratique de la danse.

Renseignements complémentaires au 01 41 87 81 00

LE SITE WEB DES MÉDIATHÈQUES FAIT PEAU NEUVE

Les médiathèques d'Antony se sont dotées d'un nouveau site Internet, avec des fonctionnalités supplémentaires. Vous trouverez désormais plus rapidement le document recherché, vous pourrez aussi conserver et organiser les références des documents à emprunter plus tard. Comme avant, vous pouvez accéder à votre compte lecteur pour vérifier vos emprunts en cours, les prolonger ou réserver des documents empruntés pas d'autres usagers. Ou encore à des journaux en ligne, des cours de langues, des cours de soutien scolaire et de mise à niveau pour les adultes. Des dysfonctionnements ? Un commentaire ? La parole est à vous.

Contacts : Nicolas Andry (référent informatique, nicolas.andry@ville-antony.fr) ou Catherine Dupouey (directrice des médiathèques, catherine.dupouey@ville-antony.fr) au 01 40 96 17 17



ANIMATIONS À LA LUDOTHÈQUE

Notez deux dates sur votre agenda. Mercredi 23 mai, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30, profitez d'animations de jeux autour du billard indien, le Carrom, avec la Société Carrom Art. Entrée libre à la ludothèque (254 rue Adolphe Pajeaud). Puis lors de la journée mondiale du jeu, le samedi 26 mai (10-12 h et 14-17 h), retrouvez des animations ludiques autour du thème « Jouons avec les animaux » (dominos, lotos, Memories, jeux de société....). Conjointement, ce sera journée portes ouvertes à la ludothèque associative antonienne « L'arbre à jouets », située 13 rue Maurice Labrousse.

LES 2 ET 3 JUIN

FÊTEZ LA NATURE À ANTONY



Comme chaque année, le village Nature & Environnement va prendre place dans le parc Marc Sangnier. Au programme : des animaux, des animations pédagogiques ou festives, des produits d'artisanat, des ateliers créatifs, de la dégustation… Bref, réservez sans tarder votre week-end du 2-3 juin.



La nature s'invite en ville le temps d'un week-end. Les 2 et 3 juin, faites donc un (long) tour au parc Marc Sangnier, situé rue Jean Moulin. Le village Nature et Environnement piloté par le service Animations d'Antony, vous y attendra. Cette fête populaire est l'occasion de passer un week-end au vert. Décontraction assurée. Suivez le guide.

Les animaux… et les ateliers manuels

Bien sûr, ils seront là ! Les poneys (balades), les ânes, les poussins, les animaux de la ferme ne passeront pas inaperçus dans le parc. Les enfants pourront les observer sans compter. Tout comme ils auront accès, par une inscription sur place, aux ateliers manuels proposés par les animateurs de la Ville : composition florale, animaux articulés, lanterne de jardin, jardin japonais, vase de fleurs en bois… Ces ateliers auront lieu le samedi de 13 h 30 à 19 h et le dimanche de 10 h 15 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h. Comptez une quarantaine de minutes par atelier. Une structure gonflable et un stand maquillage resteront en libre accès durant toutes les festivités.

Des artisans exposants à découvrir

Les adultes aussi pourront s'initier sur certains stands d'artisans. Par exemple, avec la sculpture sur fruits et légumes. Ils pourront aussi assister à la démonstration d'extraction d'huile (colza, noisette…). Les familles verront comment un chien colley dirige des oies sur ordre du maître. Ou découvriront l'éclosion d'œufs en direct, avec la venue de petit poussin. Des massages shiatsu'ki seront aussi proposés. Mais les familles pourront aussi flâner parmi les nombreux stands d'exposants nichés dans le parc. Miel avec les apiculteurs, pépiniéristes, produits du commerce équitable, caramel frais, parfums, bougies faites main, création de nichoirs et appeaux en bois… À noter aussi la présence de l'association des amis de l'école d'Abalan, et du CAT (Centre d'aide par le travail) Vivre.

Au stand de la Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre, vous pourrez en savoir plus sur les travaux de développement durable, d'économies d'énergie et les aides financières.

Sans oublier la restauration et les animations

Il y en aura pour tous les goûts pour se restaurer. De la cuisine afro-antillaise (Kamukéra) aux crêpes en passant par la barbe à papa, les frites, des gâteaux régionaux, des sorbets coco faits comme aux Antilles… De nombreux artistes en herbe ou confirmés se relaieront tout le week-end sur la scène du village. Danses orientales ou de salon (Danse avec Elena), musique et spectacle du Kamukéra sur des airs de Claude françois (« *Cloclo for ever* »), ou encore des enfants du centre de loisirs du parc Heller, reprenant des tubes des années cinquante à nos jours. Durant le week-end, le concours des maisons et balcons fleuris d'Antony sera aussi lancé. Vous pourrez vous inscrire sur place.

Infos pratiques :
Les 2 et 3 juin. Entrée libre, au parc Marc Sangnier (rue Jean Moulin, proche du centre-ville). De 10 h à 19 h. Inscription aux ateliers pour enfants sur place. Plus de renseignements au 01 40 96 73 67/69.




Babychou Services
La garde de vos enfants en toute sérénité de 0 à 12 ans
Des solutions de gardes régulières ou occasionnelles adaptées, souples et réactives.
Contactez nos agences
01 46 60 70 01
Un recrutement permanent : contactez-nous pour prendre rendez-vous.
18/20, rue des Bas Rogers - 92800 Puteaux
25, rue Retrou - 92600 Asnières
1 bis, rue Pierre et Marie Curie - 92140 Clamart
Ouvert du lundi au vedredi de 9h à 13h et de 14h à 18h30 le samedi de 10h à 13h
Aide de la CAF - CESU acceptés
Réduction ou crédit d'impôt de 50%*


BAR DES LOISIRS
Restaurant Traditionnel
La cuisine du marché
Formules à partir de 12,50 €
autour d'un buffet la semaine
Dimanche 3 juin : Cadeau pour toutes les mamans !
Terrasse ouverte à la belle saison
48 bd Jean Jaurès - FRESNES
01 49 84 26 00 • Ouvert le dimanche


Conseil en décoration
OUVERT AUX PARTICULIERS
PEINTURE ÉCOLOGIQUE EN POUDRE aux composants naturels 48 teintes disponibles
PEINTURE - OUTILLAGE - VITRERIE - PAPIER PEINT REVETEMENT MURAL
PARQUET - MOQUETTE - SOL PLASTIQUE PVC - TISSUS - VOILAGE ...
21-23 rue Léonard de Vinci - 92160 Antony - Tél. 01 46 66 04 99
Fax 01 46 66 11 15 - Site www.g.dorison.fr / mail g.dorison@wanadoo.fr


ETS BRIATTE
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
DÉPANNAGES
INSTALLATIONS
NEUFS & RÉNOVATIONS - CHAUFFAGE
patrice-briatte@wanadoo.fr
44 RUE DES MÛRES
92160 ANTONY
ÉTUDE & DEVIS GRATUIT
01 42 37 19 44
06 87 24 56 47
www.votre-electricien.fr/briatte


RENOSUR
La rénovation sur mesure
Entreprise Générale de Rénovation
Tous corps d'état
Électricité - Peinture
Carrelages - Isolation
Cuisines - Salles de Bains
Fenêtres et Velux©
Partenariat avec Architecte DPLG et Architecte d'intérieur
2 rue Boussard - 91320 Wissous
Tél. : 09 65 11 67 07 - Fax : 01 64 47 11 39
Port. : 07 70 56 21 74 - contact@renosur.com


à Antony depuis 1950
ALBERT BRACK OPTIQUE
OPTICIENS DIPLÔMÉS
1, RUE AUGUSTE MOUNIÉ - 92160 ANTONY
TÉL. 01 46 66 03 86


MEPHISTO
DESHAYS
CHAUSSURES D'EXCEPTION
PIEDS FATIGUÉS ? PLUS JAMAIS !
NOUS PORTONS DES CHAUSSURES MEPHISTO AVEC LA TECHNOLOGIE SOFT-AIR.
FAIT MAIN MAÎTRES CHAUSSEURS
PRISKA
CRONOS
POUR UNE MARCHE EN DOUCEUR ET SANS FATIGUE.
29 bis rue Auguste Mounié - ANTONY
à côté du Mc Donalds - 01 46 66 80 80
mephistodeshays.com - Ouvert le dimanche matin
POUR LE CONFORT OPTIMAL DE VOTRE PIED

LES BROCANTES DE MAI/JUIN

> Bourse au vélo
Antony à vélo, antenne de l'association MDB (Mieux se déplacer à bicyclette) organise le samedi 12 mai au parc de Sceaux, une bourse à vélos. Elle se tiendra près de l'entrée du parc située face à la sous-préfecture. De 10 h à 12 h 30, apportez votre vélo à vendre avec une pièce d'identité. La vente aura lieu de 14 h à 17 h 30. Les vendeurs récupéreront alors le montant de la vente (moins 10 % reversés à l'association, s'ils n'en sont pas adhérents).
Contact : antony@mdb-idf.org.
Web : http://www.antonyavelo.canalblog/

> Vide-Greniers à Michalon
L'association Michalon Ô organise un vide-greniers dimanche 13 mai 2012 de 8 h à 18 h, rue Maninville.
Rens.associationmichalono@yahoo.fr

> Braderie solidaire de Tenrikyo
Elle aura lieu le dimanche 27 mai, de 12 h. à 16 h, au Tenrikyo Europe Centre, 80 rue Velpeau. Si vous avez des objets, meubles, vêtements… à donner, vous pouvez les déposer jusqu'au 21 mai au Tenrikyo Europe Centre (Tél. : 01 46 66 77 01). Les fonds récoltés seront donnés à des associations humanitaires ou œuvres de charité.

> Brocante de l'association Solidaire Entraide
Rendez-vous le dimanche 13 mai, à la gare Fontaine-Michalon et cité Duval.
Près d'une centaine d'exposants.
De 7 h 30 à 19 h.

> Vide-greniers de Fontaine-Michalon
L'association Primaveras organisera son 4e vide-greniers le dimanche 19 juin de 9 h à 19 h, sur le parking de la gare RER B de Fontaine-Michalon. Des stands sont disponibles au prix de 8 euros le mètre linéaire. S'inscrire avec règlement et photocopie pièce d'identité à : Primaveras, 8 rue de Verdun, 92160 Antony.
Tél. : 01 40 96 97 62.
email : primaveras_assoc@yahoo.fr

> Brocante Mad'Broc
Rendez-vous le samedi 2 juin, rue Madeleine, de 8 h 30 à 18 h. Livres, vêtements, objets en tout genre… Tous les habitants de la rue vous attendent pour vous offrir une madeleine, après chaque achat.

> Foire à tout à Pajeaud
L'association des commerçants du centre commercial de la Bièvre organise le dimanche 3 juin sa 22e *Foire à Tout*.
De 9 h à 19 h, vous pourrez chiner et dénicher des objets en tous genres. Si vous voulez prendre un stand, les inscriptions sont à retirer chez les commerçants du Val de Bièvre.
Centre commercial de la Bièvre, rue Adolphe Pajeaud

FORMEZ-VOUS AUX PREMIERS SECOURS

La Croix-Rouge française, délégation d'Antony, propose une formation aux Premiers secours (PSC1) les 23-24 juin. Préinscriptions au 06 98 13 74 44 ou à **dl.antony@croix-rouge.fr.**
Coût : 60 euros, livret compris.
Lieu : 49 avenue Léon Jouhaux.

DÉCOUVERTE DU VIEUX SCEAUX

Atelier musée du pays d'Antony propose de découvrir le vieux Sceaux le mercredi 23 mai. Une promenade commentée par Mme Carle de l'association Aimer Sceaux Ensemble. Rendez-vous à 14 h30 place du Général de Gaulle à Sceaux.
Visite gratuite.
Contact : Atelier musée d'Antony au 01 40 91 91 73 ou association@atelier-musee-antony.fr.

VOUS AVEZ TRAVAILLÉ EN FRANCE ET AU PORTUGAL ?

Venez faire le point sur votre retraite. L'Assurance retraite d'Île-de-France organise du 13 au 15 juin en partenariat avec le Centro Nacional de Pensoes, des journées d'information retraite franco-portugaises. Pour y participer, inscrivez-vous avant le 21 mai par email à : **ri-franco-portugaises@cnav.fr.**

DEVENEZ BÉNÉVOLE POUR LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Le Comité des Hauts-de-Seine de la Ligue contre le cancer recherche des personnes bénévoles susceptibles de consacrer un peu de leur temps à toutes ses actions sur la commune d'Antony.
Infos sur **www.liguecancer92.org.**
Contact : Yvette Pineau, comité des Hauts-de-Seine, au 01 55 69 18 18.

LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE RECRUTE LE 10 MAI

Le Centre Interdépartemental de Gestion de la petite couronne (92/93/94) organise le « Salon des métiers de la petite enfance, du social et de la santé de la fonction publique territoriale ». Date et lieu : le jeudi 10 mai, à Pantin, de 10 h à 17 h. Il s'agit d'aider les collectivités territoriales à recruter des personnels diplômés ou futurs diplômés dans ces métiers, d'informer sur les opportunités, les calendriers des concours, les carrières et la validation des acquis..

Lieu : CIG petite couronne, 157 avenue Jean-Lolive à Pantin. Entrée libre, gratuite.
Info : 01 53 95 15 15. Postes à pourvoir : www.social-emploi.fr

PERMANENCES UNAFAM

L'UNAFAM (Union nationale de Familles et Amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques) assure un accueil des familles qui ont un proche malade psychique au 79 rue Prosper Legouté, le 25 mai de 14 h 30 à 17 h.
Prendre rendez-vous au : 01 46 74 59 73.

LE CIRQUE BAROQUE POSE SON CHAPITEAU

Jusqu'au 24 mai, neuf acrobates, comédiens et musiciens du Cirque Baroque viendront répéter leur prochaine création, *Happy End*. Le temps d'une demi-journée, parents et enfants sont conviés à venir pratiquer le cirque en famille. Où ? À l'Espace cirque d'Antony. Quand ? Le 12 mai (10-13 h) ou le 13 mai (14-17 h). À partir de 8 ans.
Inscription au 01 41 87 20 90

VOYAGEZ AVEC LE CLUB MOUNIÉ

Du 11 au 14 mai, le club seniors Mounié organise un circuit découverte de la Hollande avec nuitées en hôtel 4 étoiles. Départ et retour d'Antony, transport en car. Pour tout renseignement : 01 42 37 25 47. Un autre voyage est prévu du 2 au 9 octobre en Andalousie…

TÉLÉTHON RECHERCHE BÉNÉVOLES

Dans la perspective du Téléthon qui se déroulera les 7 et 8 décembre prochains, l'AFM recherche dès à présent des bénévoles pour renforcer ses équipes de coordination Téléthon du département des Hauts-de-Seine.
Contact : Christiane Delacroix
01 46 01 74 47 / 06 07 11 89 70
telethon92s@afm.genethon.fr

UNE SECONDE VIE POUR VOTRE MATÉRIEL INFORMATIQUE

Vous pouvez faire don de vos anciens matériels informatiques (hors écrans cathodiques) à Crysalis Informatique, chantier d'insertion dans le quartier du Noyer Doré. Ces matériels seront reconditionnés puis revendus, ou orientés vers des filières de recyclage après démantèlement.
À noter : la boutique du chantier d'insertion en informatique est à présent ouverte le samedi matin.
Crysalis Informatique – 2 rue Robert-Scherrer. Tél. : 01 46 15 60 57.

UN STAGE DE ZUMBA

Connaissez-vous la zumba ? C'est un programme de fitness inspiré des danses latines. La nouvelle association Ambiance' Zumba propose le stage Zumba Combo. Dimanche 13 mai, salle Mosika, 1 rue des Gouttières, de 17 h 30 à 20 h 30.
Pour adultes.
Contact : ambiance-zumba@hotmail.fr

EXPO « LES ANNÉES FESTIVAL »

L'Association des amis de Jean-Claude Libert proposent l'exposition « Les années Festival », une sélection d'œuvres de Jean-Claude Libert réalisées à Villeneuve-lez-Avignon. Hommage à Jean Vilar et au Théâtre national populaire. Samedi 19 et dimanche 20 mai, à l'espace Henri Lasson, 6 passage du square.
Email : atelierlibert@gmail.com.
Infos : www.jeanclaude-libert.fr

AVIS AUX PASSIONNÉS DU MONDE MÉDIÉVAL

Les 12 et 13 mai, sur le campus de l'école Centrale Paris, se déroulera la 7e édition des Évènements Ludiques sur le Fantastique et l'Imaginaire à Centrale (ELFIC). Passionné du monde médiéval, curieux de l'univers fantastique… rendez-vous au 2 av. Sully-Prud'homme à Châtenay-Malabry.
Plus d'infos sur www.elfic.net.

CONCOURS PHOTOS



QUAND LES JEUNES PRENNENT L'OBJECTIF



Le Conseil des Jeunes Citoyens organise un concours photo ouvert aux 11-25 ans. Objectif ? Présenter leur vision d'Antony en une photo.

Antony, qui es-tu ? Une photo pour le dire. C'est l'angle du concours photos lancé par le Conseil des Jeunes Citoyens d'Antony. Ce concours est ouvert à tous les Antoniens de 11 à 25 ans et aux jeunes scolarisés sur la ville. De quoi valoriser l'artiste qui sommeille en eux… Pour y participer, il faut présenter une photo d'Antony en portrait ou paysage, dans un format numérique (jpeg) ou argentique, en couleur ou monochrome.
En pratique, vous pourrez transmettre votre cliché par e-mail sur **espace-jeunes@ville-antony.fr** ou le déposer directement à l'Espace Jeunes le 11 (situé 11 bd Pierre Brossolette) sur une clé USB. Pour les photos en argentique, il faudra remettre le négatif aux équipes du 11 qui se chargeront de le faire développer.

Une exposition en juin
Le concours est ouvert jusqu'au 23 mai à 19 heures. Un jury se réunira ensuite pour élire le cliché vainqueur. Une exposition des plus belles images sera ensuite organisée dans les locaux du 11 tout le mois de juin. Les prix seront remis aux participants lors du vernissage de l'exposition. Et bien sûr, les photos seront également diffusées sur la page Facebook de la Ville **(www.facebook.com/ville.antony)**.

Renseignements : 01 40 96 73 11. E-mail : espace-jeunes@ville-antony.fr

---



ADOS ET JEUX VIDÉO : LE DÉBAT

Pourquoi les jeunes investissent-ils le monde numérique avec une telle passion ? Comment garder le plaisir du jeu sans le diaboliser ? Autant de questions qui alimenteront le débat « *Jeux vidéo et adolescents, parlons-en !* », organisé par l'Espace Jeunes le 11. Deux soirées sont organisées dans les locaux du 11 (11 bd Pierre Brossolette) pour en discuter. L'une à destination des parents, le jeudi 24 mai à partir de 19 heures. La seconde pour les collégiens, le mercredi 30 mai à partir de 17 heures.
Infos et inscription : espace-jeunes@ville-antony.fr ou au 01 40 96 73 77



LE 11 SE LANCE DANS LE COURT-MÉTRAGE



L'Espace Jeunes le 11 est à la recherche de 8 jeunes motivés âgés de 12 à 25 ans pour créer le scénario, le synopsis, les rôles et les lieux de tournage d'un court-métrage sur le thème du « flash-back » ou de « l'effet papillon ». Le tournage aura lieu du 2 au 6 juillet.

Le film concourra ensuite au Festival « *Regards Jeunes sur la Cité* » organisé par Oroleis. Les jeunes intéressés ont jusqu'au 31 mai pour s'inscrire seul ou entre amis à l'Espace Jeunes le 11, situé 11 bd Pierre Brossolette.

Plus d'infos : 01 40 96 73 77 ou espace-jeunes@ville-antony.fr (avec dans le mail, l'objet "Oroleis").

AVIS AUX MUSICIENS AMATEURS

PARTICIPEZ AU CASTING DE LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Vous êtes musicien ou chanteur amateur, saisissez votre chance. Inscrivez-vous au casting du Conseil des Jeunes Citoyens pour jouer au parc Heller lors de la Fête de la musique, le 24 juin prochain.



Pour la Fête de la musique, la Ville propose aux groupes de musique amateurs de la Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre de se produire au parc Heller, dimanche 24 juin après-midi (à partir de 13 h 30). Pour ces concerts sur plusieurs scènes, la Ville fournira aux groupes sélectionnés une sonorisation et de l'assistance.

Auditions en mai

Le Conseil des Jeunes Citoyens, accompagné de représentants du service culturel et du service jeunesse de la Ville, auditionneront les candidats le 29 mai de 18 h à 21 h, et le 30 mai de 14 h à 21 h. Les reprises sont autorisées mais le jury privilégiera les compositions originales.

Comment s'inscrire ? Soit en complétant le bulletin distribué dans les structures de la Ville, en fournissant un support audio comprenant la maquette (CD, clé USB…). Soit en ligne, sur **www.ville-antony.fr,** en envoyant les fichiers audio aux mails **espace-jeunes@ville-antony.fr** et **culture@ville-antony.fr.** Attention, l'inscription aux auditions est possible jusqu'au 24 mai inclus. Le règlement du casting est consultable sur le site de la Ville.



Deux groupes de musique, parmi d'autres, à la Fête de la musique 2011.

Infos :
Espace Jeunes le 11. Tél. : 01 40 96 73 77
ou espace-jeunes@ville-antony.fr
Service culturel de la Ville.
Tél. : 01 40 96 72 82
ou culture@ville-antony.fr

LES ATELIERS ARTISTIQUES DES ÉCOLES SUR SCÈNE

Toute l'année, le Théâtre Firmin Gémier/La Piscine mène des ateliers artistiques avec les élèves d'établissements scolaires d'Antony. Voici les représentations en mai. Le 21, à 20 h, grande salle du Théâtre La Piscine : « Danse baroque » menée entre la Compagnie Fêtes Galantes et deux classes de 6e du **collège François Furet**. Le 23, à 20 h au Pédiluve : saynètes (*Cyrano de Bergerac* et *Songe d'une nuit d'été*) et un journal de création, par les lycéens du **lycée professionnel Théodore Monod**. Le 25, à 19 h au Pédiluve : « Lionne solitaire et les bébés autruches » par **l'école maternelle Ferdinand Buisson.** Enfin, le 1er juin, à 19 h au parc du centre de loisirs Paul Roze : « Un an de cirque à l'école Blanguernon-Chénier » avec les élèves de **l'école élémentaire Blanguernon-Chénier.**

CENTRE DE LOISIRS : TOP DÉPART DES INSCRIPTIONS D'ÉTÉ

MAI 2

À partir du 2 mai, vous pouvez inscrire votre(vos) enfant(s) pour les vacances d'été dans un centre de loisirs municipal. Comment ? En vous rendant à l'Hôtel de Ville, service centre de loisirs. Ou par courrier, fax (01 40 96 31 03), sur www.ville-antony.fr, ou par email cml@ville-antony.fr. Infos au 01 40 96 72 85 / 72 91. Clôture des inscriptions : le 1er juin.

PONT DE L'ASCENSION DANS LES ÉCOLES

MAI 18

L'Éducation nationale a accordé le pont de l'Ascension aux écoles d'Antony. Pas classe donc, le vendredi 18 mai. Attention, la journée d'école sera récupérée le mercredi 16 mai. Les centres de loisirs municipaux seront ouverts le 18 mai.

ACTIONS DE PRÉVENTION ET CONFÉRENCE



LE SOLEIL, NOTRE AMI ET... PIRE ENNEMI

Il est indispensable à la vie. Mais l'abus de soleil provoque de lourds dégâts sur le corps. Des actions de prévention et d'information sont menées sur Antony pour sensibiliser les habitants, notamment les jeunes.

Le soleil, c'est du plaisir. C'est aussi lui qui rythme nos cycles biologiques, qui intervient dans notre équilibre psychique, qui agit sur la fixation du calcium dans le corps. Mais gare à l'abus. Les cancers de la peau, carcinomes et mélanomes, représentent un problème de santé publique majeur. En France, leur nombre a doublé depuis 10 ans et près de 10 000 cas ont été identifiés en 2011. Les cabines de bronzage peuvent aussi représenter un risque majeur. Certaines études montrent que le taux de fréquentation des centres de bronzage varie autour de 15 % chez les 18-25 ans, avec des règles sanitaires pas toujours respectées.

La prévention, pièce maîtresse

La prévention solaire contre les UV reste une priorité sanitaire pour l'Organisation mondiale de la santé. La Ville mène de nombreuses actions sur ce point. En décembre, les lycéens de Descartes et les collégiens de François Furet ont participé à l'étude Solado, menée par l'association de dermatologues libéraux, la Fédération française d'évaluation en dermatologie vénéréologie, le service de dermatologie de l'hôpital Victor Dupouy et le département de santé publique du CHU Ambroise Paré, en collaboration avec la Ville.

Actions et études sur Antony

L'étude Solado réalisée à Antony sera menée au niveau national. Objectif ? Mieux cibler les campagnes de prévention et de réglementation adressées aux ados. Solado est dans la continuité des travaux menés dans les écoles d'Antony, comme Tête Brûlée en collaboration avec la CPAM92, qui consiste à informer les enfants et leurs parents, sur les risques liés aux abus du soleil. En mai et juin, cinq écoles primaires vont aussi participer à l'étude ECRAN (Écoles et Rayonnement Solaire à Antony). L'utilisation de capteurs permettra de quantifier les doses UV reçues et la quantité de vitamine D synthétisée afin d'évaluer l'impact préventif sur les jeunes scolaires.

UNE CONFÉRENCE SUR LES BIENFAITS ET MÉFAITS DU SOLEIL

MAI 12

Le Conseil des seniors d'Antony organise une conférence sur les « bienfaits et méfaits du soleil ». Une conférence gratuite et ouverte à tous, même aux jeunes. Elle sera animée par les docteurs Emmanuel Mahé (service de dermatologie, Centre hospitalier Victor Dupouy-Argenteuil) et Alain Beauchet (Hôpitaux Universitaires Paris Île-de-France Ouest - Département Épidémiologie Santé Publique - Hôpital Ambroise Paré). Ioannis Vouldoukis (INSERM/UPMC-CHU Pitié-Salpêtrière), mais aussi conseiller municipal délégué à la santé, à l'hygiène et aux sciences, exposera les projets solaires Ecran/Solado, adressés aux jeunes scolaires.

Samedi 12 mai à 15 heures, salle François Molé, place Firmin Gémier (à proximité du théâtre). Rens. : 01 40 96 72 52

PAROLES D'ÉLU



Ioannis Vouldoukis, conseiller municipal délégué à la santé, aux sciences et à l'hygiène

La Ville mène de nombreuses campagnes de santé. Pourquoi axe-t-elle aussi son action sur le soleil ?

Parce que les fortes expositions solaires constituent un facteur majeur de risque de carcinome et mélanome. C'est pourquoi la Ville, dans le cadre des actions préventives et de campagnes de sensibilisation, met l'accent sur la prévention solaire en milieu scolaire. J'insiste sur le fait que les fortes expositions solaires, en particulier dans l'enfance ou l'adolescence, constituent un facteur de risque majeur de développer plus tard un mélanome. Les lycéens de Descartes et les collégiens de François Furet ont participé à l'étude « Solado Écoles », en remplissant des questionnaires anonymes sur leur comportement face à l'exposition aux ultraviolets naturels (soleil et artificiels cabines de bronzage). Cette étude pilote à Antony et pour le 92 s'inscrit dans le cadre de sa politique de prévention conduite auprès des scolaires.

Que nous apprennent ces études ?

Les premières évaluations de l'étude Solado témoignent une certaine prise de risques par un grand nombre de jeunes face à l'exposition aux UV naturels mais aussi artificiels. Il faut donc renforcer nos campagnes d'information et de sensibilisation, mais aussi durcir la réglementation sur les rayonnements. Concernant l'étude ECRAN dans les écoles primaires, l'objectif est d'informer et de sensibiliser, mais aussi d'apporter de nouvelles connaissances sur les risques liés à l'exposition au soleil. C'est en sensibilisant les jeunes d'une manière ciblée qu'ils prendront conscience et changeront de comportement face à ces risques encourus. La prévention est la meilleure réponse contre les UV naturels et artificiels, dont il sera question lors de la conférence du 12 mai. Par ailleurs, le syndicat national des dermatologues organisera le 24 mai, une journée nationale de prévention et de dépistage des cancers de la peau.

CONVERGENCE FRANCILIENNE



TOUS À VÉLO, JUSQU'À PARIS !



Dimanche 3 juin, l'association Mieux se Déplacer à Bicyclette (MDB) et son antenne Antony à vélo organisent la Convergence francilienne. En selle…

La convergence cycliste est une balade à vélo festive. Son principe : en rejoignant progressivement d'autres groupes de cyclistes, des cortèges de cyclistes grossissent en se rapprochant de Paris où ils se rejoignent au cœur de la capitale (Louvre-Rivoli), pour une parade finale vers 13 h 30 sur les pelouses du Champ-de-Mars (parcours sur **www.mdb-idf.org**).

Pas d'inscription préalable

Toutes les associations franciliennes de la Fédération des Usagers de la Bicyclette et de la Fédération française de cyclotourisme se sont associées à MDB pour organiser les cortèges. L'un d'eux, organisé par Antony à vélo, partira d'Antony en empruntant la RD920. Rendez-vous est fixé le 3 juin à 11 h à la sous-préfecture d'Antony. Pour participer, pas besoin d'être sportif ni d'avoir un vélo de pro. Cette manifestation gratuite est ouverte à tous, sans inscription. Les retours s'échelonneront dans l'après-midi à la convenance de chacun.

Contact : antony@mdb-idf.org

PROFITEZ D'UNE EXPÉDITION ORNITHOLOGIQUE

MAI 27

La Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre organise régulièrement des sorties nature dans les parcs et espaces des Hauts-de-Bièvre. Avec un guide naturaliste, vous pouvez alors observer les oiseaux à l'aide de jumelles ou longues-vues. Prochaines sorties : le 27 mai au bassin de la Bièvre (trois sorties de 45 min à partir de 14 h 15) ou au parc de Sceaux (9 h 30 à 12 h). **Inscriptions au 01 41 87 82 74 ou dev.durable@agglo-hautsdebievre.fr.**



Vues d'Olomouc

CONCOURS EUROPE — Jouez pour l'Europe !

Voici les réponses du concours « Jouez pour l'Europe » (*Vivre à Antony* n° 267, page 35). La remise des prix aura lieu le 11 mai à 18 h, à l'Hôtel de Ville. Des représentants de la ville jumelée Olomouc seront présents à la réception. Avec la présence d'un musicien tchèque et dégustation de produits régionaux tchèques. La remise sera suivie par la projection du film tchèque *Kolya* (sous-titré en français) à 20 h.

QUIZZ

1 Un éminent Français fut enfermé dans une prison d'Olomouc il y a environ 200 ans. Qui est-ce ?
La Fayette

2 Quelle est le nom de l'eau-de-vie traditionnelle tchèque ?
Slivovice, à base de prunes

3 Quels sont les deux compositeurs tchèques de musique classique les plus célèbres ?
Bedrich Smetana et Antonin Dvorak

4 À Prague, quel est le pont le plus célèbre ?
Le pont Charles

5 Comment dit-on Étienne en tchèque ?
Stepan

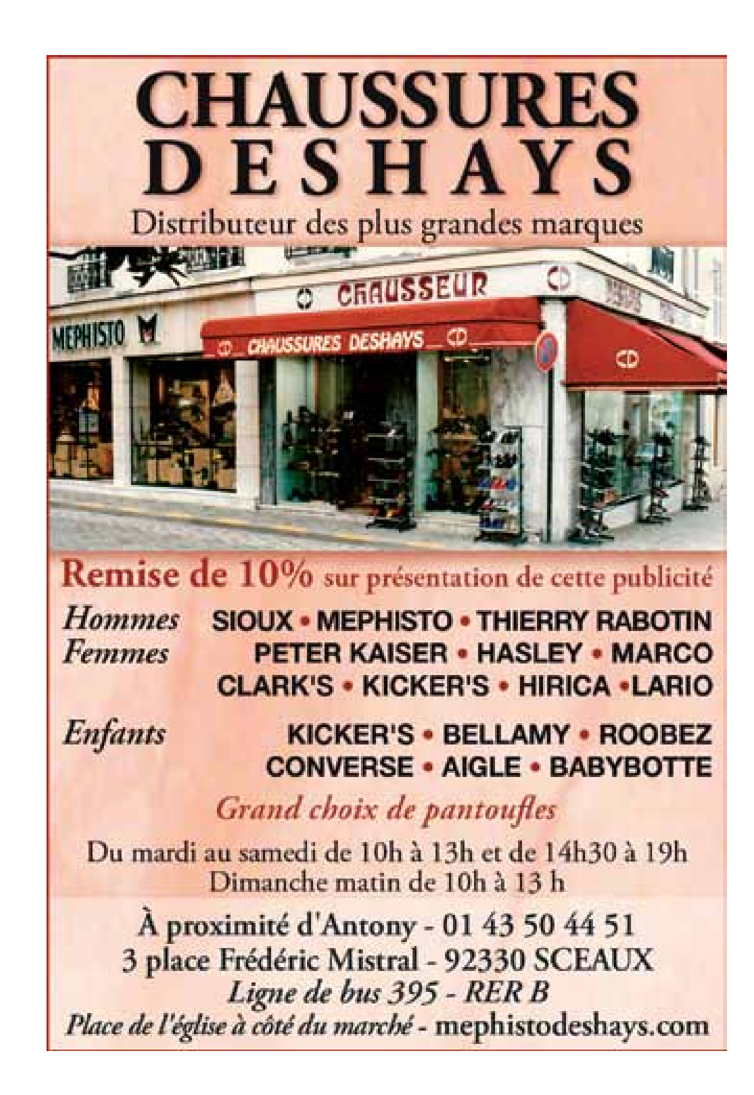
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
A	T	A	R	A	B	U	S	S	E	R	A
B	C	H	A	R	L	E	S		L	E	U
C	H	A	B	E	R			A		P	L
D	E	N	I			M	U	R	A	U	X
E	C		B	A	B	O	R	D		B	
F	O	L	O	M	O	U	C		A	L	E
G	S	E	C	O	N	D	E	R	A	I	T
H	L		H	U	S	S	O	N		Q	A
I	O	D	E	R			L		E	U	T
J	V	I	R	E	S	C	E	N	T	E	S
K	A	A		T	T	O		U	Z		
L	Q	U	A	T	E	R	N	A	I	R	E
M	U	L	F	E	L	D		G	O	I	S
N	I	E	A		L	E	G	E	N	D	A
O	E	S		E	O	S		S	I	E	N


ENTREPRISE GÉNÉRALE DE PEINTURE
Antony Moquette Décors
antony.moquette.decor@wanadoo.fr
MAGASIN • BRICOLAGE
DROGUERIE • PEINTURE
PAPIER PEINT
1, Avenue A. BRIAND
92160 ANTONY
Tél. : 01 46 66 64 00
Fax : 01 46 66 02 36


Culture indoor
Le cadeau idéal
c'est le cadre végétal
à partir de 17€
8 rue de Chilly 91160 Longjumeau 01.69.09.69.12


CENTRALE RENOVATION CONCEPT
entreprise generale du batiment
C.R.C.
PORT: 06 58 88 18 98
Vente et installation
de cuisines
Menuiserie
crc.sarl@yahoo.fr - Tél. : 09 53 37 42 90 - Fax : 09 58 37 42 90
87, avenue de la Division Leclerc 92290 Châtenay-Malabry


maisondelapresse
Librairie
Papeterie
La liberté d'impressions
1, avenue Aristide Briand (angle rue A.Mounié) 92160 ANTONY
✆ 01.46.66.05.92


CHAUSSURES
DESHAYS
Distributeur des plus grandes marques
CHAUSSEUR
MEPHISTO
CHAUSSURES DESHAYS
Remise de 10% sur présentation de cette publicité
Hommes
Femmes
SIOUX • MEPHISTO • THIERRY RABOTIN
PETER KAISER • HASLEY • MARCO
CLARK'S • KICKER'S • HIRICA • LARIO
Enfants
KICKER'S • BELLAMY • ROOBEZ
CONVERSE • AIGLE • BABYBOTTE
Grand choix de pantoufles
Du mardi au samedi de 10h à 13h et de 14h30 à 19h
Dimanche matin de 10h à 13 h
À proximité d'Antony - 01 43 50 44 51
3 place Frédéric Mistral - 92330 SCEAUX
Ligne de bus 395 - RER B
Place de l'église à côté du marché - mephistodeshays.com


CC CENTRAL CHANTIER
Electricité générale
QUALIFELEC
Installation - Dépannage
Mise en conformité
www.central-chantier.com
Siège social :
59, rue Roger Salengro 92160 Antony
Port. : 06 07 99 67 67
Bureaux :
2, rue Louis Boussard 91320 Wissous
✆ 01 64 47 13 03


STRUCTURES & TOITS
Charpentes Couvertures
☆ Charpente bois
☆ Couverture traditionnelle
☆ Restauration toitures anciennes
Tél. : 01 55 52 10 85
17 rue Henri Marrou 92290 CHATENAY-MALABRY
Mail : contact@structures-toits.fr
Fax : 01 55 52 04 63



OFFRE EXCLUSIVE

ANTONY, CHATENAY MALABRY, CHATILLON, CLAMART,
FONTENAY AUX ROSES, LE PLESSIS ROBINSON

TV HD- NET - TEL

POWER À

24€90 /mois

PENDANT 1 AN*

au lieu de 44,90€/mois. Engagement 1 an



RDV DANS VOTRE BOUTIQUE NUMERICABLE :

12 AVENUE ARISTIDE BRIAND 92160 ANTONY

OFFRES RÉSERVÉES AUX NOUVEAUX CLIENTS PARTICULIERS HABITANTS DANS LES VILLES: ACHERES, CHAMBOURCY, FOURQUEUX, L'ETANG LA VILLE, LE PECQ, LE PORT MARLY, MAISONS LAFFITTE, MAREIL MARLY, MARLY LE ROI, MESNIL LE ROI, POISSY, ST GERMAIN EN LAYE, ST NOM LA BRETECHE, ANTONY, CHATENAY MALABRY, CHATILLON, CLAMART, FONTENAY AUX ROSES, LE PLESSIS ROBINSON. SELON ÉLIGIBILITÉ TECHNIQUE ET MATERIEL. ENGAGEMENT 1 AN SUR LE PACK. FRAIS D'OUVERTURE DE SERVICE DE 50€. FRAIS DE RÉSILIATION DE 50€. TARIFS TTC AU 02/04/12. Règlement hors prélèvement automatique : dépôt de garantie de 100€.

*PROMOTION JUSQU'AU 03/06/12 : le pack POWER est à 24€90/mois pendant le mois en-cours + 11 mois, au-delà 44,90€/mois (location du décodeur à 5€/mois incluse dans le tarif pack). Les factures émises au titre de votre abonnement feront état des remises éventuelles appliquées aux services de téléphonie et d'internet composant le pack souscrit. Appels voix depuis la ligne fixe Numericable vers les mobiles d'opérateurs nationaux en France métropolitaine et vers 100 destinations internationales. **Hors n° spéciaux. Dans la limite de 99 correspondants différents/mois et d'une utilisation normale d'un client grand public telle que définie au contrat, au-delà facturation au tarif en vigueur. 2h max/appel.** Jusqu'à 30 ou jusqu'à 100 Méga IP, **débit théorique maximum en réception variable selon éligibilité technique, matériel et zones.** Carte sur http://eligibilite.numericable.fr. Nombre et liste de chaines et services susceptibles de variation en fonction des zones géographiques et de l'évolution de l'offre. Chaînes HD et programmes diffusés en 3D accessibles selon zone, éligibilité : nécessitent un matériel (poste TV, connectique et lunettes pour la 3D) et un décodeur compatibles.

** Source : lp-label, décembre 2011 publiée le 13 décembre 2011 sur 01net.com.

NUMERICABLE, SAS au capital de 1.367.522,44€ - RCS Meaux 379 229 529. Siège social : 10, rue Albert Einstein 77420 Champs-sur-Marne.

HOMMAGE



ROBERT BEZICOT, INVENTEUR AU SERVICE DES AUTRES



Décédé le 1er avril dans sa 75e année, Robert Bezicot était le fondateur de Ceredas, une entreprise d'appareillages de santé destinés aux trachéotomisés et laryngectomisés. Située à Antony (191 rue Adolphe Pajeaud), la réussite de cette PME est intimement liée à l'histoire d'un homme, Robert Bezicot. En 1985, il subit une ablation totale du larynx suite à un cancer des cordes vocales. Pendant plusieurs années, il souffre de bronchites et trachéites à répétition, avec une permanente impression de sécheresse respiratoire. Peu satisfait des systèmes de protection à l'époque, il crée alors un produit répondant mieux aux attentes des patients. Et pour permettre la diffusion et le remboursement par la Sécurité sociale de la prothèse respiratoire Cyranose®, Robert Bezicot, pourtant proche de l'âge de la retraite, engage tous ses biens pour créer, en 1993, Ceredas. Nombre de personnes laryngectomisées en verront leur vie améliorée. Aujourd'hui, la société est pilotée par ses fils Éric et Patrick Bezicot, employant 17 personnes, dont 4 sont laryngectomisées.

UTILE



ALLO, INFO ALZHEIMER HAUTS-DE-SEINE

Le Conseil général des Hauts-de-Seine, avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, lance un numéro d'appel unique (01 41 20 29 29) destiné aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, à leurs proches et aux professionnels qui les accompagnent. Cette plate-forme téléphonique, unique en France, a pour mission d'orienter les personnes vers les ressources départementales correspondant à leur demande. Elle est expérimentée jusque fin septembre, avant d'être évaluée et éventuellement généralisée à l'ensemble du pays. Le numéro 01 41 20 29 29 est accessible 7 jours sur 7, 24 h/24, au coût d'un appel local. Actuellement, environ 20 000 personnes sont atteintes de la maladie d'Alzheimer dans les Hauts-de-Seine. Avec une perspective de progression de 4 000 cas supplémentaires chaque année. Environ 40 000 personnes dites « aidants naturels » prennent soin de leurs proches malades.

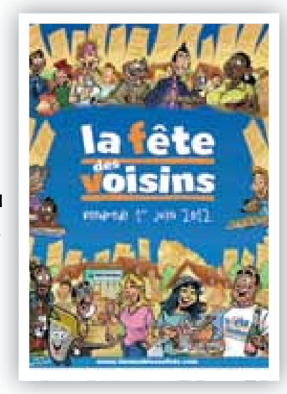
LES RENDEZ-VOUS DE L'OFFICE DE TOURISME

Jeudi 3 mai - après-midi : **la Cristallerie Schweitzer à Paris 10e** ; jeudi 10 mai - après-midi : **la crypte de Lutèce sous le parvis de Notre-Dame** ; mercredi 23 mai – matin : **la Sainte-Chapelle (Île de la Cité)** ; mercredi 30 mai : **sortie en car au Château-Thierry (et alentour)** ; lundi 4 juin – matin : **des Pharaons noirs à Alexandre Le Grand (Jacq. André)** ; mardi 19 juin - après-midi : **Berthe Morisot (Musée Marmottan)**
Inscriptions sur place (place Auguste Mounié).

ESPÈCE DE SAVON À CULOTTE ! ... ET AUTRES INJURES D'ANTAN

Accapareur d'merd' d'abeilles (profiteur), bille à châtaigne (tête à claques), avaleur de charrettes ferrées (vantard). Les jurons ont toujours existé. Catherine Guennec recense plus de mille insultes d'autrefois, mises en contexte et appuyées d'anecdotes.
Espèce de savon à culotte ! ...
et autres injures d'antan.
FIRST Éditions. 260 pages, 13,50 €.

LA FÊTE DES VOISINS LE 1ER JUIN



Cette année, la 13e édition de la Fête des voisins aura lieu le vendredi 1er juin. Un moment idoine pour développer la convivialité avec son voisinage. Si cette date ne vous convient pas, vous pouvez bien sûr la faire à un autre moment.
Infos sur www.immeublesenfete.com

DANS LES RUES D'ANTONY



BEAU SUCCÈS POUR LE SEMI-MARATHON 20

C'était un week-end de mars ensoleillé, le 24 et 25 précisément. Le semi-marathon d'Antony, organisé par la Ville, le Conseil du sport antonien et Antony Athlétisme 92 a réuni une foule de participants.

Dès le samedi matin, tout avait commencé avec les petites foulées d'Antony pour les établissements scolaires *(voir page 6)*. Le dimanche, la rando roller et la course en famille ont réuni plus de 300 adeptes. Sur le 5 km, 254 coureurs ont été classés dont 55 % de femmes et d'Antoniens. À noter la présence de 5 sportifs handicapés, dont 1 debout et 4 en fauteuil qui ont tous bouclé le parcours !

607 classés sur le semi

Sur le semi-marathon, pas moins de 607 coureurs se sont classés, dont 19 % de femmes, ce qui est un record et 29 % d'Antoniens. Les lauriers furent Nafa Belkai chez les hommes en 1 h 13'10" (le meilleur antonien, Ali Sadi en 1 h 18'27" - 5e homme) et pour Émilie Bodenant chez les femmes en 1 h 27'48" (la meilleure antonienne, Nicole Dufetel en 1 h 38'53" - 5e femme). Retrouvez les podiums dans les tableaux ci-contre et l'intégralité des résultats et temps de courses sur **www.ville-antony.fr/semimarathon.**

Remerciements

La Ville remercie les entreprises partenaires de cette manifestation sportive : Simply Market Antony, Avenance, La Caisse d'Épargne Antony, Solac Automobiles, Lady Moving, Mac Donald, La Fontaine Fleurie, La Maison Veret, Pizza Trinita et l'hôpital privé d'Antony. Mais aussi les bénévoles des associations sportives antoniennes et de l'association "La Pause", qui ont assuré la sécurité des coureurs sur le parcours, ainsi que les fonctionnaires des Polices municipale et nationale d'Antony.

LES CLASSEMENTS DU SEMI-MARATHON ANTONY 2012

	Femmes		Hommes
ESPOIRS			
1	Raphaelle Malot	1	Jessy Louat
2	Lea Christophe	2	Clément Noisette
3	Heloise Focquenoy	3	Erwan Le Gall
JUNIORS			
1	Chloé Morel	1	Antonin Fauret
		2	Julien Leclerc
		3	Jérôme Caudoux
SENIORS			
1	Emilie Bodenant	1	Nafa Belkai
2	Heidi Freytag	2	Gerrit Wegener
3	Emilie Labruyere	3	Franckly Vieville
VÉTÉRANS 1			
1	Sylvie Stienne	1	Karim Boudjemai
2	Suzanne Adiceam	2	Pierre Mitrail
3	Lydie Vincent	3	Yves Herry
VÉTÉRANS 2			
1	Marie Sourzat	1	Honoré Narayanin
2	Nicole Dufetel	2	Daniel Bezanere
3	Caroline Mariotti	3	Jacky Keckmann
VÉTÉRANS 3			
1	Yasmina Daghfous	1	Gérard Delestrez
		2	Eric Terrier
		3	Roland Deschamps
VÉTÉRANS 4			
1	Raymonde Bizot	2	Daniel Puel
ANTONIENS			
1	Mathilde Alleton	1	Ali Sadi
2	Cécile Bouet	2	Yves Herry
3	Camille Chasseloup	3	Daniel Bezanere



12 !





LES CLASSEMENTS DU 5 KM ANTONY 2012

Femmes		Hommes	
CADETS			
1	Marie-Alix Thiebault	1	Antoine Thierry
2	Racha Nouari	2	Paul Busson
		3	Benjamin Mouscadet
JUNIORS			
1	Clémentine Archinard	1	Cyril Lemaire
2	Rachel Soucaze	2	Nicolas Vandyck
3	Marion Faure		
ESPOIRS			
1	Ysé Bertin	1	Nathan Cornay
2	Anouk Poitevin	2	Thomas Denis
		3	Olivier Labre
SENIORS			
1	Céline Jain	1	Walid Marzouk
2	Laure Roudier	2	Léonard Yap
3	Isabelle Baunay	3	Yann Lepeytre
VÉTÉRANS 1			
1	Julia Bones	1	Fabrice Santoni
2	Emmanuelle Bardelli	2	Franck Boulay
3	Fatima Tarmoul-Dias	3	Frédéric Croq
VÉTÉRANS 2			
1	Agnès Mechkousky	1	Jean-Luc Raviart
2	Pascale Guillon	2	Frédéric Pousseur
3	Martine Delaville	3	Éric Gerber
VÉTÉRANS 3			
1	Pauline Voultoury	1	Francis Cheutin
2	Marie-Claude Goulet	2	Yves Jaouan
3	Danièle Menguy	3	Gérard Verba
VÉTÉRANS 4			
		1	Bernard Alsat
		2	Philippe Demessance
		3	Joao Amblat
HANDISPORT			
1	Souad Yamani	1	Loïc Gengembre
2	Charlotte Famin	2	Guy Helbert
		3	Jean-Pierre Limborg
ANTONIENS			
1	Laure Roudier	1	Nathan Cornay
1	Ysé Bertin	2	Léonard Yap
3	Emmanuelle Bardelli	3	Fabrice Santoni

CHAMPIONNATS RÉGIONAUX

LE TWIRLING-BÂTON D'ANTONY SE PORTE BIEN

Le twirling-bâton est un sport artistique complet qui allie gymnastique au sol, expression corporelle et dextérité. Le club d'Antony a brillé lors des championnats régionaux.



Un peu d'histoire d'abord. Le twirling-bâton est un club créé par la Ville en 1970, pour ensuite devenir une association en 1979. Aujourd'hui, ce club fait partie des 300 clubs affilés à la Fédération française de twirling-bâton, (13 000 licenciés). Il regroupe 3 activités principales : le minitwirl (pour les 3 à 6 ans), les loisirs et la compétition. Pour la compétition, les athlètes se présentent en solo, en duo, ou en équipe. Vous êtes intéressé ? Le club tiendra un stand lors de la journée des mini-champions le 13 mai *(voir page 41).*

Résultats du club d'Antony lors de la compétition régionale, par catégories :
Solos Benjamines (sur 66 athlètes) : Enora Bouget est classée 1re (titre de Championne Régionale) – Anecdote : le matin même, cette jeune fille courait le semi-marathon et remportait une médaille de bronze ! Pauline Arnoult est10e place.
Solos Minimes : Myriam Kout, 2e place (médaille d'argent), et Sonia Gallo, 23e.
Solos Cadettes : Alison Rodrigues, 26e.
Solos Juniors : Lorène Laborde 16e, Laurimane Gallo 22e
Solos Seniors : Ophélie Papillon 2e (médaille d'argent), Frédérique Briant 15e, Maïlys Vidal 32e, Salomé Ougier en filière nationale 3e.
Duo Benjamines : Enora Bouget et Pauline Arnoult 10es
Duo Minimes : Magalie Adam et Hannah Valbret 13es
Duo Seniors : Ophélie Papillon & Frédérique Briant 2es (médaille d'argent), Nolwen Tagot et Maïlys Vidal 11es
Équipe Seniors : Antony 1er (Titre d'équipe Championne Régionale).

UNE COURSE À PIED GÉNÉREUSE

Rendez-vous au parc de Sceaux le dimanche 13 mai pour une course à pied au profit de l'association humanitaire Fizarana **(www.fizarana.org)**, qui œuvre principalement pour le Madagascar. Pour sa troisième édition, la course se compose de trois circuits : 2 km, 5 km et 10 km. L'accueil des participants se fera à partir de 8 h 30. Des lots seront remis aux gagnants et des souvenirs distribués à chaque participant.
Tarifs : 2 à 10 € pour une inscription avant le 13 mai, de 4 à 12 € pour une inscription le jour de la course.

Contact : Pierre au 06 72 84 64 76 ou contact@fizarana.org



RECHERCHE FOOTBALLEURS SENIORS

Le C.S. Portugais d'Antony, club de football jouant le dimanche matin, recherche des joueurs seniors pour créer une deuxième équipe la saison prochaine. Passez à l'entraînement le jeudi soir, de 20 h à 22 h, au stade Velpeau.
Contact : M. De Sousa au 06 85 32 40 27 ou par email : cspa@lpiff.fr



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE UNIVERSITAIRES D'ATHLÉTISME À ANTONY

Le Championnat de France Universitaire 2012 d'athlétisme est le dernier rendez-vous de la saison pour les étudiants athlètes. 650 à 700 athlètes issus des universités et grandes écoles de toute la France sont passés par les phases régionales qualificatives pour gagner leur qualification, soit en individuel soit en équipe. Rendez-vous les 26 et 27 mai au stade Georges Suant. Toutes les épreuves du registre sur piste IAAF (association internationale des fédérations d'athlétisme) sont présentes. La formule par équipe a dynamisé ce championnat depuis quelques années avec l'arrivée sur les épreuves de non-spécialistes parfois très prometteurs.





UN TOURNOI UNIVERSITAIRE DE RUGBY À 7

Les 23 et 24 mai prochains, la 8e édition du Centrale 7, tournoi universitaire international de rugby à 7, se déroulera à Châtenay-Malabry, sur le terrain du campus de l'école Centrale Paris. Cet événement est organisé par des élèves ingénieurs de l'école Centrale Paris. C'est le moment de découvrir ce sport spectaculaire et exaltant, qui sera une discipline olympique aux JO de 2016. Cette année, plus de 50 matchs seront proposés. Avec des équipes venant d'Afrique du Sud, du Kenya, du Maroc, de Chine, du Liban, de Belgique, de France, de Moldavie, d'Angleterre, d'Ukraine et de Nouvelle-Zélande…
Le rugby féminin sera également à l'honneur puisque 8 équipes françaises, belges, moldaves, tunisiennes et ukrainiennes s'affronteront dans un tournoi dédié.

Infos : www.centrale7.com.

MINI-CHAMPIONS EN FAMILLE

ESSAYER UN SPORT, C'EST PEUT-ÊTRE L'ADOPTER

Le 13 mai, la Ville et le Conseil du sport antonien proposent aux enfants de 4 à 12 ans et à leur famille de s'initier à de nombreux sports au stade Georges Suant.



C'était l'édition 2011…

25 ! C'est le nombre de sports proposés à l'essai aux enfants et à leur famille le dimanche 13 mai au stade Georges Suant. En cette année des JO de Londres 2012, une grande partie des principales disciplines olympiques seront représentées. Les associations sportives d'Antony et leurs animateurs seront présents pour faire découvrir leurs disciplines : athlétisme, boxe, cyclisme, rugby, volleyball, tennis, basket, escrime, roller, escalade… Les arts martiaux seront aussi à l'honneur, avec du taekwondo, de l'aïkido, du ju-jitsu, du karaté, etc. Il y aura aussi quelques disciplines insolites telles que le « Double Dutch ».

Des récompenses pour tous

À chaque étape de leur parcours, les enfants feront valider leur « passeport ». Pour décrocher le titre de Mini-Champion 2012, les petits athlètes devront prendre part au plus grand nombre d'épreuves dans la journée. Un lot et un goûter sera offert à chaque participant. À l'issue de la journée, la médaille et le diplôme de Mini-Champions 2012 seront décernés aux enfants ayant participé à l'ensemble des ateliers. Quant aux adultes, ils pourront profiter d'animations spéciales, et les meilleurs participants aux jeux quizz spécial JO et « Bien Manger, Bien Bouger » seront tirés au sort avec récompenses à la clé.

Des champions aux Jeux de Londres

En cette année olympique, vous pourrez rencontrer la première athlète d'Antony sélectionnée pour les Jeux olympiques, la lanceuse de marteau d'Antony Athlétisme 92, Laetitia Bambara, marraine de cette édition 2012 des Mini-Champions. Elle fera découvrir sa discipline et répondra aux questions, sans oublier les autographes. D'autres athlètes célèbres sont attendus.

Infos pratiques :

Dimanche 13 mai de 9 h 30 à 17 h 30. Stade Georges Suant, 165 av. François Molé. Inscription sur place le jour même. Renseignements au 01 40 96 72 96

CALENDRIER

ANTONY SPORT FOOTBALL
au stade Georges Suant

5 mai : U15 1re Division reçoit Asnières FC à 16 h 30

6 mai : A. CDM reçoit Meudon-la-Fôret US à 9 h 30 ; À. U17 DH reçoit Viry-Châtillon Entente Sportive. à 13 h 30 ; A. U16 Régional reçoit Vincennois CO à 13 h 30 ; À. Seniors 1re Division reçoit Nicolaïte de Chaillot Paris à 15 h 30 ; À. U19 Excellence reçoit Colombienne Foot E.S. à 15 h 30.

12 mai : A. U14 Régional reçoit Brétigny Foot C.S. à 14 h 30 ; A. U19 DSR reçoit Bourget F.C. à 16 h 30

13 mai : A. Vétérans reçoit C.S. Crédit Agricole Crédit Lyonnais. à 9 h 30 ; A. U19 DSR reçoit Torcy U.S. à 13 h 30 ; A. Seniors DSR reçoit Mantois 78 F.C. à 15 h 30 ; A. U17 Excellence reçoit Seizième E.S. à 15 h 30

19 mai : U15 1re Division reçoit Boulogne Billancourt AC à 16 h 30

20 mai : A. Vétérans reçoit Métro Paris Sud US à 9 h 30 ; A. U17 DH reçoit RED STAR F.C. 93 à 13 h 30 ; A. U19 Excellence reçoit Seizième E.S. à 13 h 30 ; A. Seniors 1re Division reçoit Puteaux C.S. Municipal à 15 h 30

CLUB SPORTIF DES PORTUGAIS D'ANTONY
au stade Velpeau

13 mai : A. reçoit Ternes Po à 9 h 30

20 mai : A. reçoit À.s. Batignolles à 9 h 30

ANTONY SPORT RUGBY
au parc Heller

11 mai : A. Seniors « folklo » reçoit Fontenay-aux-Roses à 17 h

25 mai : A. Seniors « folklo » reçoit Choisy-le-Roi à 17 h

OUVERTURE DE LA PISCINE DE LA GRENOUILLÈRE

MAI 17

À l'eau ! La piscine découverte de la Grenouillère, située au sein du parc de Sceaux, ouvre ses portes le jeudi 17 mai. Puis tous les jours jusqu'au dimanche 2 septembre de 9 h à 19 h. Nouveauté cette année : la piscine sera aussi ouverte les samedis et dimanches de septembre.

Renseignements au 01 46 60 75 30 ou sur www.sips75-92.fr.



SÉANCES DU 29 MARS 2012

1RE SÉANCE À 19 H

• Adoption du compte administratif de la ville – Exercice 2011.
Vote par 35 voix pour, 9 contre, 1 ne prend pas part au vote.

• Affectation du résultat de la section de fonctionnement constaté au compte administratif de la ville – Exercice 2011.
Vote par 36 voix pour, 9 contre.

• Approbation du compte de gestion du trésorier principal – Année 2011.
Vote par 42 voix pour, 3 abstentions.

SÉANCE SUIVANTE

FINANCES

• Adoption du budget primitif de la ville - exercice 2012.
Vote par 36 voix pour, 9 contre.

• Adoption du taux des trois taxes directes locales.
Vote par 35 voix pour, 10 abstentions.

• Octroi de la garantie communale à Antony Habitat pour la réalisation de deux emprunts destinés à la construction de 95 logements sociaux dans le secteur Bas Graviers/Crocheteurs.
Vote à l'unanimité.

• Octroi de la garantie communale à Antony Habitat pour la réalisation d'un emprunt destiné à financer les travaux de réhabilitation de la résidence Lavoisier.
Vote à l'unanimité.

URBANISME - AFFAIRES FONCIÈRES

• Bilan annuel des cessions et acquisitions immobilières réalisées par la Ville pour l'année 2011.
Vote par 42 voix pour, 3 abstentions.

• Approbation de la modification du Plan Local d'Urbanisme.
Vote par 36 voix pour, 8 contre, 1 ne prend pas part au vote.

• Complexe associatif multifonction place des Anciens Combattants d'Afrique du Nord : validation du dossier de consultation des entreprises et lancement de la procédure de consultation des entreprises pour les lots déclarés sans suite.
Vote à l'unanimité.

• Acquisition par la Ville d'un terrain sis 2 place du Carrousel à Antony.
Vote par 36 voix pour, 9 contre.

• Définition des objectifs du projet d'aménagement Antonypole et des modalités de la concertation préalable.
Vote par 36 voix pour, 6 contre, 3 abstentions.

• Adoption d'un bail emphytéotique administratif pour la construction d'une maison d'accueil pour personnes isolées et en grande exclusion au 9 rue Velpeau à Antony à passer avec la SA HLM Toit et Joie.
Vote à l'unanimité.

• Autorisation accordée à Monsieur le Maire de déposer une demande de permis de construire concernant le réaménagement de la cuisine centrale située 191 bis/193 rue des Rabats à Antony sur une propriété communale cadastrée section CM 5.
Vote à l'unanimité.

• Cession par la ville à Monsieur et Madame Djaouti d'une parcelle de 150 m² cadastrée CD n° 143 située 25 bis rue Thierry à Antony.
Vote à l'unanimité.

• Acquisition par la Ville d'un local situé 254 rue Adolphe Pajeaud à Antony.
Vote à l'unanimité.

• Adoption d'un protocole transactionnel à passer avec la SCI du 8 avenue de la Division Leclerc.
Vote à l'unanimité.

TRAVAUX - CONTRATS

• Avis du Conseil municipal portant sur les modifications apportées au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) sur l'actualisation des critères d'attribution des subventions et adoption du modèle de convention à conclure avec le Conseil général des Hauts-de-Seine pour les demandes de subvention.
Vote à l'unanimité.

• Adoption de la convention d'engagement entre la Ville d'Antony et le Syndicat mixte du bassin versant de la Bièvre pour la mise en œuvre de l'opération « Objectif ZÉRO PHYTO ».
Vote à l'unanimité.

• Vente d'un véhicule municipal à l'association Rugby Club des Boucles de la Marne, 34 rue Manessier 94130 Nogent-sur-Marne.
Vote à l'unanimité.

• Demande de subventions auprès du Département des Hauts-de-Seine pour la rénovation et la création d'aires de

jeux dans les parcs et multi-accueils de la Ville d'Antony au titre du programme 2012.
Vote à l'unanimité.

• Demande de subvention auprès du Département des Hauts-de-Seine pour l'acquisition de véhicules électriques et de cyclomoteurs pour la Police municipale au titre du programme 2012.
Vote à l'unanimité.

• Demande de subvention auprès du Département des Hauts-de-Seine et de la Caisse d'Allocations Familiales pour la création d'une crèche au 67 avenue Aristide Briand à Antony.
Vote à l'unanimité.

• Demande de subventions auprès du Département des Hauts-de-Seine pour la réalisation de divers travaux au titre du programme 2012.
Vote à l'unanimité.

> PERSONNEL

• Modification du tableau des effectifs et fixation de taux de rémunération.
Vote à l'unanimité.

> SPORT

• Attribution de subventions aux associations sportives.
Vote par 44 voix pour, 1 ne prend pas part au vote.

• Adoption de conventions et d'avenants définissant les modalités d'utilisation de subventions municipales versées à différentes associations sportives.
Vote à l'unanimité.

> AFFAIRES DIVERSES

• Attribution de subventions aux associations non sportives.
Vote par 44 voix pour, 1 ne prend pas part au vote.

• Attribution des subventions à diverses associations dans le cadre du dispositif de cohésion sociale et de réussite éducative pour 2012.
Vote par 44 voix pour, 1 ne prend pas part au vote.

• Adoption de conventions et d'avenants définissant les modalités d'utilisation de subventions municipales versées à différentes associations non sportives.
Vote par 42 voix pour, 3 ne prennent pas part au vote.

• Adoption du programme d'actions relatif aux subventions régionales de fonctionnement au titre de la politique de la ville pour 2012.
Vote à l'unanimité.

• Adoption du programme d'actions relatif aux subventions départementales au titre de la prévention de la délinquance et de la sécurité pour 2012.
Vote à l'unanimité.

• Demande de subventions auprès de l'État, du Département des Hauts-de-Seine et de tout autre organisme intervenant, pour la fourniture et mise en place de caméras de vidéoprotection urbaine dans divers secteurs de la Ville d'Antony au titre du programme 2012.
Vote par 36 voix pour, 9 contre.

• Adoption d'une convention à passer avec la Caisse d'Allocations Familiales des Hauts-de-Seine pour le versement d'une subvention concernant l'informatisation des relais assistantes maternelles.
Vote à l'unanimité.

• Prise en charge de dépenses par la Ville dans le cadre des relations d'amitié avec des villes étrangères.
Vote à l'unanimité.

• Fixation des montants des bourses de l'aventure et de la création – additif.
Vote à l'unanimité.

Adhésion de la Ville à l'association IJ 92.
Vote à l'unanimité.

• Désignation de membres du Conseil municipal au sein de la 4e (jeunesse et seniors) commission municipale.
Vote par 36 voix et 9 ne prennent pas part au vote.

François Rivet (PS) Françoise Colmez (DEFI) François Meunier (PC) Marité Charrier (PS) Dominique Fié (PG) Pascale Le Néouannic (PG)



Ces emprunts toxiques que l'on nous cache

La structure de la dette municipale comporte des emprunts toxiques qui font peser à terme un risque sur les finances de notre commune. Et pourtant la majorité municipale affirme le contraire.

De fait 40% de la dette de notre ville est fondée sur des emprunts structurés à haut risque basés sur des formules avec des coefficients multiplicateurs égaux à cinq, sans taux d'intérêt maximum (non capés) ou bien sur des différences de change en zone hors Euro.

Trois de ces emprunts qui représentent 20% de la dette, basés sur le cours du Yen ou du Franc Suisse, sont même hors de la Charte de bonne conduite signée entre certaines banques et collectivités locales qui en interdit aujourd'hui la commercialisation.

Il est alors d'autant plus surprenant que cela n'apparaisse pas dans la note d'information sur la dette diffusée chaque année au conseil municipal. Si cette note indique une liste d'emprunts dits « structurés », elle se garde bien d'en détailler les conditions et d'en rappeler la classification et les risques réels encourus. La majorité municipale se félicite des taux moyens actuels modérés mais oublie volontairement de dire que le principe même de ce type de crédit est d'être favorable les premières années avec des taux fixes, puis de devenir, pendant 15 ans, volatile au gré des taux de change avec des coefficients multiplicateurs qui peuvent faire s'envoler sans limite les taux d'intérêts.

Pourquoi alors la majorité municipale persiste-t-elle à nier l'évidence et se refuse-t-elle à tenir compte de l'avis de la commission nationale d'enquête parlementaire de décembre 2011 sur les produits financiers à risque souscrits par des acteurs publics locaux qui préconise « l'interdiction des produits structurés avec multiplicateurs pour l'ensemble des collectivités » ?

La gestion des deniers publics d'une collectivité publique ne peut en effet être une question de spéculation ; spéculation incompatible avec l'intérêt général.


Fabien Feuillade

Antony plus avec vous
www.antonyplus.com








Magali Buzelin

Pierre Rufat

Encore des promesses non tenues !

Malgré les éditos d'autosatisfaction du maire et les promesses répétées des élus UMP de ne jamais augmenter les impôts, c'est bien le contraire qu'ils mettent en pratiquent au niveau local. Que ce soit Patrick Devedjian, comme député, Georges Siffredi comme président de la CAHB, ou Jean-Yves Sénant, son 1er adjoint aux finances, tous participent cette année à la hausse des impôts locaux.

Les députés ont voté une réforme non financée des collectivités territoriales qui prélèvera à Antony 1,7 M d'euros à terme. Ils ont également décidé le gel des dotations de fonctionnement et la hausse de la TVA qui se répercute sur les dépenses des services publics locaux. Ce désengagement de l'État fait porter sur les villes et les communautés des charges financières nouvelles et réduit les services rendus aux habitants. Concrètement sur notre ville, c'est la fermeture d'une classe au Noyer-Doré et la suppression de personnel spécialisé dans l'aide aux enfants en difficulté (RASED). Mais il y a aussi des choix locaux : l'opération de la RUA pèse budgétairement tout comme la dérive financière du marché de collecte des ordures ménagères.

Ces choix imposent de nouvelles recettes. Nos élus UMP, qui avaient déjà renié leurs engagements dès le début de la mandature en 2008 avec la réforme tarifaire et l'augmentation des impôts qui rapportent ensemble au moins 1 million d'euros chaque année, œuvrent désormais à l'échelle de la CAHB. Ils viennent d'instituer une nouvelle taxe foncière pesant sur les ménages de 1,30% (soit 7,46% d'augmentation sur la TF), d'augmenter la taxe d'enlèvement sur les ordures ménagère de +6,93% et la redevance d'assainissement de +15%.

Retrouvez-nous sur www.antonyplus.com

Mon vote du budget 2012, *pour*…les Antoniens !

Le vote du budget 2012 a bel et bien eu lieu, et j'ai voté *pour.*

Mon choix résulte de ma conviction, qu'en pratique politique, il n'y a rien d'anormal de reconnaître et d'apprécier à sa juste valeur, le travail des concurrents politiques. Cette appréciation me conduit à refuser le vote idéologique. Oui, il est concevable d'entendre une opposition considérer qu'il faille agir différemment… Oui, je fais partie de la « minorité » municipale ; et ayant très attentivement regardé et analysé le sens des différents investissements ainsi que la part de l'humain dans ce budget 2012, j'ai notamment apprécié le poids positif de l'importance accordée à la solidarité. Et pour les habitants de la rue de Champagne, saluons l'engagement budgétaire de construire une AIRE de Jeux ! Oui, je considère ainsi assumer mon devoir de fidélité dans la « minorité » municipale, et agir positivement dans la dynamique politique qui favorise pleinement *Le Vivre ensemble antonien.*

Caroline Pegang

Antony pour tous



Liste d'union UMP, Nouveau Centre et Gauche moderne

Vous avez dit « désert culturel » ?

Parce que le cinéma Le Sélect est en reconstruction et parce que nous avons eu la malchance de trouver de l'amiante dans la structure du Théâtre Firmin Gémier, ce qui nous a obligés à le fermer, la gauche n'a de cesse, depuis plusieurs mois, d'accuser la municipalité de sacrifier délibérément la culture. Pour certains, qui ne donnent pas dans la nuance, Antony serait même devenue un désert culturel.

Un désert qui a vu passer, toutefois, un pianiste aussi mondialement célèbre qu'Ahmad Jamal, des concerts classiques prestigieux et les meilleurs guitaristes internationaux pour les 20 ans du Festival de la Guitare. Un désert qui verra Paco de Lucia à la Fête de la musique. La gauche, visiblement, est insensible à la musique.

Si la gauche espérait grappiller quelques voix en diffusant ces accusations, elle a encore perdu : nous allons ouvrir un cinéma provisoire pendant la durée des travaux de construction du futur Sélect. Cela n'a pas été facile : il existe très peu d'exemples en France de structures légères mais durables, astreintes à toutes les conditions imposées par les règlements de sécurité. Nous avions, par ailleurs, fixé une limite de prix afin de ne pas peser de manière excessive sur les finances de la ville, exigence qui avait surpris l'opposition : pour elle, le prix n'est pas vraiment un critère, les contribuables paieront !

À force de travail et de volonté, une solution a été trouvée, une structure qui pourra accueillir 200 spectateurs dans de bonnes conditions. Ils seront bien assis : les fauteuils seront ceux du Sélect. Et avec du numérique. Une structure qui sera implantée sur un des rares terrains disponibles, avenue Pajeaud, en face de la piscine des Iris.

Le cinéma ouvrira le 12 juin prochain. Venez y nombreux !

Il faudra que la gauche trouve autre chose. Pas d'inquiétude, elle ne manque pas d'imagination.



Victor Restaurant
Zone buffet ou formules ou carte
Ouvert que le midi
Location de salle
Mariages
Cocktails
4, rue Alexis de Tocqueville 92160 Antony
01 42 37 25 12
info@victor-restaurant.fr



La Serre de Wissous - 14 voie des Molières
91320 WISSOUS - Tél/Fax 01 69 20 86 70
La Serre de Wissous
Fleurs & Jardins
À Wissous depuis 1937
L'offre du mois :
Kalenkoé*
*Sur tout achat en magasin à partir de 20€
Offre valable jusqu'au 31 mai 2012 uniquement sur présentaion de ce coupon.
Retrouvez nos infos sur Facebook® : La serre de wissous et sur www.laserredewissous.fr



ETS LAMICHE
SUR MESURE
ANTONY Fenêtres
FABRICANT PVC - ALU
VÉRANDAS - FENÊTRES
VOLETS - PORTES
2 av du Président Kennedy - ANTONY
✆ 01 46 66 01 58
www.antony-fenetres.fr



Restaurant Portugais
Poulet grillé au Barbecue
Churrasqueira
Emportez moi
01 46 30 70 89
Venez découvrir les saveurs d'un poulet français, mariné cuisiné "pané" ou "grillé" au barbecue selon la tradition Churrasqueira dans un décor original et dépaysant !
XHoT
WINZY'S (1er en France)
304 avenue de la Division Leclerc 92290 Chatenay-Malabry
FACEBOOK



LOOK EXPRESS
Carrosserie
Peinture
Auto-moto - Toutes assurances
Pièces détachées
PRÊT D'UN VÉHICULE selon disponibilité
53, voie de Châtenay
91370 VERRIÈRES LE BUISSON
lookexpress@wanadoo.fr
Site : www.lookexpress.fr
✆ 01 60 11 92 56
Fax : 01 60 11 96 14



RESTAURANT
Royal d'Asie
陽 河 酒 樓
Spécialités Chinoises,
Thaïlandaises et Vietnamiennes
PLATS À EMPORTER - 10%
BUFFET À VOLONTÉ
Le midi du mardi au vendredi (fermé le lundi)
LIVRAISON GRATUITE
✆ 01 46 68 06 08
11, rue Maurice Tenine 94260 FRESNES



RÉNOVATION 1400
19 ans d'existence
www.renovation1400.fr
PEINTURE - CARRELAGE
DÉCORATION - RÉNOVATION
REVÊTEMENT
SOLS ET MURS
PETITE MAÇONNERIE
MENUISERIE GÉNÉRALE
PONÇAGE ET VITRIFICATION
CRÉATION DE MURS
FAUX PLAFONDS
89-91, rue Mirabeau - 92160 ANTONY ✆ 01 40 96 88 34 - Fax : 01 40 96 18 61


OUVERTURES
fenêtres de style
Vous, c'est la détente ? Nous, c'est la pose !
CÔTÉ FERMETURES
77 av. de la Div. Leclerc - ANTONY
01 40 96 87 03
Pack Sécurité Offert*
*voir conditions en magasin
Les artisans nouvelle génération
FENÊTRES - PORTES - VOLETS - PORTAILS


PROTHESISTE ONGULAIRE A DOMICILE
VERNIS UV PERMANENT ULTRA RÉSISTANT
Tenue 2 à 3 semaines
Sans s'écailler
25€
SYLVIE : 06 72 76 41 47
DU LUNDI AU DIMANCHE
SUR RENDEZ-VOUS
Déplacement gratuit
BEAUTE DES MAINS..................15€
BEAUTE DES PIEDS......................20€
POSE DE VERNIS.........................10€
FRENCH MANUCURE..................10€
POSE EN RESINE.........................30€
POSE EN GEL..............................40€
GEL DE COULEUR......................45€
CHABLON (ongles rongés).........50€
80€
PROMOTION EXTENSION DE CILS METHODE CIL A CIL


POINT FORT FICHET
CONCESSIONNAIRE Fichet Point Fort
B.L.R. PROTECTION
Devis gratuits
Dépannage serrurerie
Toutes marques
Blocs-portes
Portes blindées
Coffres-forts
Fermetures
Alarmes
Interphones
Automatismes
Fenêtres PVC
Fichet F3d
La technologie signée Fichet qui révolutionne la sécurité.
78, boulevard du Maréchal Joffre 92340 Bourg-la-Reine
01 47 02 20 20 www.blr-protection.fr


HOTEL ALIXIA


quadro
LE RANGEMENT SUR MESURE
FABRICANT
RANGEMENT sur mesure
DRESSING - PLACARD
SOUPENTE - BIBLIOTHÈQUE
126, av. de la Div. Leclerc - 92160 Antony © 01 42 37 10 03
218, avenue du Maine - 75014 Paris © 01 45 39 18 80


SARL YAVUZ
DEVIS GRATUIT
MAÇONNERIE GÉNÉRALE
CONSTRUCTION NEUVE • RÉNOVATION
DÉMOLITION • CHARPENTE • ISOLATION
AMÉNAGEMENT intérieur & extérieur
PEINTURE intérieure & extérieure
CARRELAGE • FAÏENCE
12 avenue Jean-Pierre • 94260 FRESNES
06 22 22 63 39 • 01 49 84 03 58

Bienvenue à Du 24/02 au 2/04

24/02 Milan NÉOCEL
2/03 Alan ANDRIANARISOA
2/03 Hugo KELLE MBONGO
2/03 Louise MONDANGE
4/03 Aurélie LOE-A-FOOK
7/03 Mira AJMI
7/03 Miranda RANAIVOARIJAONA
10/03 Sana ZAÏDAT
11/03 Agathe BERNADAT
11/03 Lola CANTO
11/03 Floriane PONS
14/03 Zakaria MOKHTARI
14/03 Emrick GUACIDE
14/03 Gabin LACHAL BEAUJOIN
15/03 Alex MARTIN HENNINOT
16/03 Roxana BANCAREL
16/03 Ethan DECOCQ
16/03 Aurélie ROY DEBLAINE
17/03 Nathan TAVARES PICQUÉ
18/03 Bartholomé BOUTELEUX
20/03 Ethan GATT LÉGUILLON
21/03 Jennah DICKO
21/03 Anahide PEKMEZIAN
22/03 Diego CASTRO GONZALEZ
22/03 Wassim-Djihad OUCIF
23/03 Mélissa GESLAIN
23/03 Adrian GUITTON
23/03 Raphaël ODDOUX
24/03 Aliénor BARETEAU
25/03 Noam BAHADORALY
25/03 Alice GIBAUT
26/03 Maëlys BELAID
27/03 Lydia BOUZON
27/03 Tylian COELHO PRIEUR
27/03 Clémentine GENET
27/03 Alexia HAYRAPIAN FUENTES
27/03 Alexandre TRANIN
28/03 Maya PROVOST
30/03 Kate NYARIKI
30/03 Maguette SOW
1/04 Célia DEROUAND
2/04 Mathéo REGNAULT

Au revoir à Du 15/02 au 2/04

Jean CAZAUX, 55 ans, le 15/02
Jean LEFEBVRE, 87 ans, le 24/02
Roselyne AREMON JACOB, épouse CHAMBRIER, 76 ans, le 1/03
Angèle BRUNET, veuve SERRES, 85 ans, le 2/03
Anna BARBIER, veuve AUGUSTE, 89 ans, le 6/03
Nicole DEBARRY, veuve MARTIN, 95 ans, le 6/03
Philippe LEBON, 77 ans, le 6/03
Marcelle MASSON, 99 ans, le 10/03
Marie AUFFRET, épouse CELLARIUS, 87 ans, le 11/03
Philippe ROUSSELET, 85 ans, le 17/03
Irène STOÏANOV, veuve Edouard Jules Louis Joseph, 90 ans, le 18/03
Renée GODARD, veuve FRONTIÈRE, 85 ans, le 18/03
Jean-Baptiste LACROIX, 89 ans, le 20/03
Andrée QUIGNON, veuve TRILLAUD, 92 ans, le 20/03
Thierry PRIN, 56 ans, le 21/03
André BENABEN, 98 ans, le 22/03
Valentine BUFFET, veuve GASPAROUX, 98 ans, le 22/03
Marguerite RACZ, épouse LEQUET, 87 ans, le 23/03
René MARIN-CUDRAZ, 96 ans, le 23/03
Joël VOULGARIS, 54 ans, le 25/03
Haiem COHEN, 85 ans, le 26/03
Jeannine MONCANY, veuve GOUSSOT, 84 ans, le 26/03
Marie-Louise CHAMARD, veuve DAVID, 85 ans, le 28/03
Guy DI FELICIANTONIO, 81 ans, le 28/03

Félicitations à Du 10/03 au 31/03

10/03 Mounir MANSOURI et Elise TOULLELAN
17/03 Chadi CHAARI et Amel LIHYANI
17/03 Mathieu ROBINO et Pronpan PONGTHONG
24/03 Walter PANDOR et Laura HAMEL
26/03 Emmanuel ZOUKI et Elsie MOUKARZEL
31/03 Nabil BENBOUHA et Selma HADDAR
31/03 Hakim BENZIDANE et Oksana DVORNYK
31/03 Franck MACAIRE et Cécile PADIOU
31/03 Mohamed MAHROUK et Vanessa DE FARIA
31/03 Maximilien MEURS et Laure BRIEND
31/03 Carmelo VACCARO et Tara YAHIYA

PUBLICATIONS NOMINATIVES

Les dispositions législatives imposent que l'accord express des intéressés soit recueilli pour la publication d'informations concernant les naissances, mariages et décès dans le bulletin municipal. Les personnes qui refusent cette publication doivent le signaler aux services de **l'État civil (01 40 96 71 27) ou du magazine *Vivre à Antony* (01 40 96 71 16).**

Élus de la majorité

JEAN-YVES SÉNANT, Maire, reçoit en semaine de 15 h à 18 h. Prendre rendez-vous au 01 40 96 72 97 ou 71 01. Email : **jean-yves.senant@ville-antony.fr**

TOUS LES MAIRES-ADJOINTS ET LES CONSEILLERS MUNICIPAUX reçoivent à l'Hôtel de Ville, sur rendez-vous au 01 40 96 71 65 ou 73 30.

MAIRES-ADJOINTS

Sophie DEVEDJIAN, urbanisme, politique de la ville et cohésion sociale
Jean-Yves LE BOURHIS, éducation
Véronique BERGEROL, enfance, famille, seniors, relations intergénérationnelles
Jean-Paul DOVA, développement économique, emploi et du monde combattant
Isabelle ROLLAND, culture
Pascal COLIN, pôle social
Marie-Louise MARLET, commerces, artisanat et jumelages
Philippe SERIN, sécurité et prévention
Armelle COTTENCEAU, environnement et développement durable
Philippe MARTIN, transports, circulation et sécurité routière
Nilda ZÉRAH, ressources humaines, affaires civiles et élections
Jacques LEGRAND, logement
Colette COVI-HOUEMAVO, intégration

CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Pierre MÉDAN, finances et gestion
Christian OLLIVRY, solidarités actives
Anny LÉON, vie associative et bénévolat
Gilles LE LAMER, sport
Mireille BUGAT, pauvreté et précarité
Damien AUBINEAU, budget
Sylvie AGUILAR, relations avec les entreprises
Cyril ADDA-HALIMI, délégué à la jeunesse
Michel FOUQUET, travaux
Fatima MESSAOUDI, autonomie des seniors
Gérald SIMON, nouvelles technologies et e-démocratie
Martine BOUCHET-LEMOINE, animations
Wissam NEHMÉ, nuisances environnementales
Danielle NGUYEN, affaires funéraires et rénovation du cimetière
Ioannis VOULDOUKIS, santé, sciences et hygiène
Rosa VLASTOS, animations seniors
Serge GUÉVEL, actions en faveur de l'emploi. Correspondant Défense.
Verena GONIN, handicapés
Kamel MOHAMMEDI, promotion du service civil, développement du bénévolat et des projets humanitaires pour les jeunes
Maryse LEMMET, réseaux et maîtrise de l'énergie
Christian FAU, projets de développement économique

Élus de l'opposition

UNION POUR ANTONY

Parti Socialiste, Défi pour Antony, Parti Communiste Français, Parti de gauche. Pour rencontrer les élus, prendre rendez-vous :

François RIVET
06 78 85 45 77

Françoise COLMEZ
01 46 66 01 27
06 77 39 57 53

François MEUNIER
06 60 64 18 32

Marie-Thérèse CHARRIER
06 08 25 08 97

Dominique FIÉ
06 08 66 03 61

Pascale LE NÉOUANNIC
06 86 46 23 87

ANTONY PLUS

Citoyens à Antony, PRG, les Verts
www.antonyplus.com

Magali BUZELIN (Europe Écologie les Verts)
06 81 72 65 65

Fabien FEUILLADE (Europe Écologie les Verts, Citoyens à Antony, président de groupe)
06 81 48 21 59

Pierre RUFAT (PRG, membre de Citoyens à Antony)
01 46 74 58 57

ANTONY VIVRE ENSEMBLE

Caroline PÉGANG
06 26 86 04 03

VOS CONSEILLERS GÉNÉRAUX

Canton Nord : Patrick DEVEDJIAN
Sur rendez-vous au 01 47 29 32 33
pdevedjian@cg92.fr
ou www.patrickdevedjian.fr

Canton Sud : Jean-Paul DOVA
Sur rendez-vous au 01 40 96 71 33
jpdova@cg92.fr ou
jpdova.typepad.com

VOTRE DÉPUTÉ

Patrick Devedjian reçoit sur rendez-vous au 01 47 29 32 33 et au 01 40 63 67 72
Email : pdevedjian@cg92.fr et pdevedjian@assemblee-nationale.fr

HÔTEL DE VILLE

Place de l'Hôtel-de-Ville - BP 60086
92161 Antony Cedex - Tél. : 01 40 96 71 00
Site : www.ville-antony.fr
Email : webmaster@ville-antony.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

- Permanence le mardi jusqu'à 19 h et le samedi de 9 h à 12 h pour les services de l'état civil.
- Permanence de la régie centrale le samedi de 9 h à 12 h.
- Service élections/affaires générales uniquement sur RDV au 01 40 96 73 70 ou 73 72 ou 73 34 ou 71 26 ou 71 28.

PERMANENCES DES ÉLUS (HORS HÔTEL DE VILLE)

- **Baconnets : Sophie Devedjian** (urbanisme, politique de la ville et cohésion sociale) reçoit sans RDV le mercredi de 15 h à 17 h (hors vacances scolaires), place des Baconnets.
- **La Fontaine : Armelle Cottenceau** (environnement et développement durable) reçoit sans rendez-vous le mercredi de 8 h 15 à 10 h (hors vacances scolaires). **Cyril Adda-Halimi** (jeunesse) reçoit sur rendez-vous au 01 40 96 71 65 - 17 place de la Résidence.
- **Espace Noyer Doré : Colette Covi-Houemavo** (intégration) reçoit sans RDV le mercredi de 15 h à 17 h. 4 bd des Pyrénées. Tél. : 01 40 96 68 10
- **CCAS : Mireille Bugat** (pauvreté et précarité) reçoit sans RDV le jeudi de 14 h 30 à 17 h 30 (hors vacances scolaires), au 81 rue Proper Legouté.
- **Espace Jeunes le 11 : Cyril Adda-Halimi** (Jeunesse) reçoit tous les jeudis de 18 h à 19 h 30, au 11 bd Brossolette. Possibilité de prise de rendez-vous.

MAIRIE À DOMICILE

Pour les personnes à mobilité réduite, sur rendez-vous.
Tél. : 01 40 96 71 26 ou 71 28

ESPACE NOYER DORÉ

4 bd des Pyrénées - **Tél. : 01 40 96 68 10**

SERVICE LOGEMENT

21 av. Pierre Brossolette - Accueil du public du lundi au vendredi, de 14 h à 17 h.
Tél. : 01 40 96 31 45

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre : 3 Centrale parc, av. Sully Prud'homme, à Châtenay-Malabry. **Tél. : 01 41 87 82 82**
Site : www.agglo-hautsdebievre.fr
Email : cahb@agglo-hautsdebievre.fr

ESPACE INFO-ÉNERGIE ET HABITAT

Permanences le 2e mercredi du mois (9 h - 12 h) et le 4e jeudi du mois (14 h - 17 h). À la Maison des Ans Toniques, 23/25 villa Domas.

MAISON DES ENTREPRISES ET DE L'EMPLOI

La Maison des Entreprises et de l'Emploi des Hauts-de-Bièvre (MDEE), la Mission locale, l'Espace insertion du Conseil général et le Pôle Emploi, vous accueillent au 42 av. Aristide Briand. Ouverture du lundi au jeudi (9-17 h) , le vendredi (9-12 h).

MDEE : 01 55 59 44 90
Mission locale : 01 55 59 44 95
Espace insertion : 01 55 59 44 97
Pôle Emploi Candidats : 39 49
Pôle Emploi Employeurs : 39 95

LES ÉCRIVAINS PUBLICS

Ils vous aident à rédiger vos courriers administratifs, sans RDV, à l'Hôtel de Ville (mardi et mercredi 17 h 30 -18 h 30, samedi 10 h-12 h), à l'Espace social Noyer Doré (mardi et vendredi 14 h-16 h), à la médiathèque Arthur-Rimbaud (samedi 10 h-12 h, hors vacances scolaires). **Service gratuit.**

LE CONCILIATEUR

Il tente de régler à l'amiable vos désaccords avec des personnes. Il vous reçoit sur rendez-vous au : **01 40 96 71 06 ou jalin92160@gmail.com**
Service gratuit

CONSULTATIONS JURIDIQUES

Elles ont lieu à l'Hôtel de Ville, le mardi de 17 h 30 à 19 h et le samedi de 11 h à 12 h, sans rendez-vous. **Service gratuit**

CENTRE DES IMPÔTS

Permanence les 2e et 4e jeudis de chaque mois, de 9 h 30 à 12 h, salle François Molé (place Firmin Gémier).

ASSOCIATIONS

M. Hercberg, consultant bénévole, vous aide à créer et gérer une association à Antony. Sur rendez-vous, le jeudi de 17 h à 20 h.
Tél. : 01 40 96 72 51 Service gratuit

ANTRAIDE

Les particuliers qui recherchent quelqu'un pour du jardinage, du ménage…, les entreprises qui ont du rangement, du conditionnement… peuvent s'adresser à Antraide, 1 place Auguste Mounié.
Tél. : 01 46 66 32 33

PLANIFICATION FAMILIALE

Centre de planification et d'éducation familiale. Reçoit sur RDV à la PMI, 77 rue Prosper Legouté.
Tél. : 01 46 66 63 25

ACCUEIL CONFLITS FAMILIAUX

Permanence gratuite de l'association Dinamic les mardis de 13 h à 19 h, 1 place Auguste Mounié. Sur RDV. **Tél. : 01 46 01 99 19 ou dinamic. mediation@gmail.com**

AIDE AUX VICTIMES

Permanence du lundi au vendredi, de 9 h à 11 h, 1 place Auguste Mounié. **Tél. : 01 40 96 72 36**

AIDE INFO LOGEMENT

L'Adil des Hauts-de-Seine assure une permanence le 1er vendredi de chaque mois de 9 h à 12 h au service logement, 21 bd Pierre-Brossolette. Prendre RDV au **0 820 16 92 92**

UFC-QUE-CHOISIR

L'association locale de l'UFC-Que-Choisir des Hauts-de-Seine tient sa permanence litiges le 3e lundi de chaque mois, hors jours fériés. **Espace social du Noyer Doré, 4 bd des Pyrénées.**

MARCHÉS PUBLICS

La Ville diffuse sur son site Internet des avis d'appels à la concurrence pour des marchés qu'elle envisage de passer : **www.ville-antony.fr** - rubrique marchés publics.

LES MENUS DES CANTINES

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Du 30/04 au 4/05	Tomates vinaigrette basilic Radis rondelle et maïs Œuf déco Escalope de poulet au jus Coquillettes Camembert Bleu à la coupe Fruit de saison	FÉRIÉ	Betteraves crues râpées vinaigrette échalote Maïs déco Hachis Parmentier Saint-Paulin à la coupe Coupelle compote pomme framboise	Laitue Iceberg Chou blanc râpé vinaigrette basilic, Persil déco Filet de colin meunière Citron déco Petits pois extra-fins au jus Fraidou Cantadou ail et fines herbes Flan au chocolat Flan à la vanille	Crêpe au fromage Crêpes aux champignons Rôti de bœuf froid Courgettes à la provençale Yaourt nature et sucre Yaourt aromatisé Cake au citron
Du 7/05 au 11/05	Laitue Iceberg Courgettes râpées vinaigrette ciboulette Œuf déco Lasagnes à la bolognaise Chanteneige Fromage fondu Président Liégeois au chocolat Liégeois à la vanille	FÉRIÉ	Concombre vinaigrette Déco ciboulette Sauté de porc sauce dijonnaise Sauté de dinde sauce dijonnaise Carottes vichy Port Salut à la coupe Gaufre pâtissière sauce au chocolat	Menu Maroc Jus d'orange Tomates cœur palmier coriandre vinaigre basilic Olives noires déco Sauté d'agneau sauce tajine Semoule Petit suisse nature et sucre Petit suisse aux fruits Mandarine sirop fleur oranger (Nouveauté)	Betteraves vinaigrette ciboulette Salade haricots verts Tomates déco Poisson blanc gratiné fromages Riz créole Citron déco Bûchette mi-chèvre à la coupe Camembert Fruit de saison
Du 14/05 au 18/05	Salade Parmentière Salade tortis à la parisienne Persil déco Filet de saumon sauce lombarde (f) Haricots verts extra-fins Bleu à la coupe Cantal à la coupe Fruit de saison	Œufs durs mayonnaise Terrine poisson blanc Salade verte déco Poulet Rôti Pommes noisettes Carré de l'Est Brie pointe à la coupe Fruit de saison	Carottes râpées Céleri rémoulade Vinaigrette basilic Olives noires déco Sauté de bœuf au jus Printanière de légumes Emmental à la coupe Edam à la coupe Coupelle de compote de pomme ou pomme-fraise	FÉRIÉ	Tomates vinaigrette échalote Maïs déco Filet de colin meunière (f) Brocolis Yaourt nature et sucre Quatre-quart vanille
Du 21/05 au 25/05	Concombre vinaigrette persil Panaché de crudités Olives noires Saucisse de Toulouse Lentilles Coulommiers à la coupe Brie pointe à la coupe Flan nappé au caramel Flan à la vanille	Pomelos et sucre Laitue Iceberg vinaigrette basilic Maïs déco Filet de Hoki sauce armoricaine Riz créole Yaourt aromatisé Yaourt nature et sucre Fruit de saison	Salade écolière Déco olives vertes Sauté de dinde sauce tomate Chou-fleur béchamel au gratin Edam à la coupe Salade de fruits fraîche	Salade Iceberg et thon Chou blanc râpé vinaigrette échalote Rôti de bœuf froid Jeunes carottes Petit suisse nature et sucre Petit suisse aux fruits Coupelle compote pomme abricot ou pomme	Betteraves crues râpées vinaigrette Radis et beurre Salade déco Omelette nature Petits pois extra-fins au jus Tomme grise à la coupe Comté à la coupe Fruit de saison
Du 28/05 au 1/06	FÉRIÉ	Melon jaune Pastèque Brandade Fraidou Carré de l'Est Coupelle compote de pomme Coupelle compote pomme/fraise	Salade haricots verts Œufs déco Escalope de poulet sauce forestière Semoule et jus Saint-Nectaire à la coupe Fruit de saison	Carottes râpées Salade Harmonie vinaigrette nature Déco tomate Sauté de veau sauce marengo Haricots verts extra-fins Fromage blanc et confiture de fraises Fromage blanc et sucre Moelleux aux abricots	Saucisson à l'ail et cornichons Roulade de volaille et cornichons Pavé de poisson mariné à la provençale Épinards béchamel Fromage râpé Gouda à la coupe Saint-Paulin à la coupe Fruit de saison

Tous les repas sont accompagnés de pain bio

URGENCES

MÉDECINS :
service des gardes de nuit et de week-end, composer le **15**
SOS 92 URGENCES MÉDICALES :
01 46 03 77 44

DENTISTES :
15 ou 01 41 09 77 33
Les dimanches et jours fériés de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

AMBULANCES ARM. Jour et nuit :
01 40 96 99 39

POMPIERS : appeler le **18** ou le **112** depuis un portable

POLICE MUNICIPALE :
3 bd Pierre-Brossolette,
01 40 96 72 00
Lundi - vendredi : 7 h 30/18 h 30

COMMISSARIAT DE POLICE :
50 avenue Gallieni,
01 55 59 06 00

Urgences : Appeler le **17**

GENDARMERIE : 18 bd Jules Mansart, Nanterre, 01 40 97 44 44

ALLÔ ! ENFANCE MALTRAITÉE :
119 ou 0800 05 41 41

CENTRE ANTIPOISON :
01 40 05 48 48

Dépannage 24 h/24
EDF : 0810 333 292
GDF : 0810 433 292
Allô voirie service :
01 55 59 22 59





PHARMACIES DE GARDE LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS

- **Le 1er mai, pharmacie Maman**
26 rue Auguste Mounié,
Tél. : 01 46 66 01 43
- **Le 6 mai, pharmacie Arfi Nguyen,** 136 rue Pascal,
Tél. : 01 42 37 41 84
- **Le 8 mai, pharmacie du Métro,**
42 rue Auguste Mounié,
Tél. : 01 46 66 01
- **Le 13 mai, pharmacie Attal Tchabath,** 2 rue Adolphe Pajeaud,
Tél. : 01 42 37 41 28
- **Le 17 mai, pharmacie Attal Tchabath,** 2 rue Adolphe Pajeaud,
Tél. : 01 42 37 41 28
- **Le 20 mai, pharmacie Bader,**
8 av. de la Division Leclerc,
Tél. : 01 46 66 01 46
- **Le 27 mai, pharmacie Chau Vinh,** 69 avenue Raymond Aron,
Tél. : 01 47 02 86 02
- **Le 28 mai, pharmacie Bader,**
32 av. Aristide Briand,
Tél. : 01 46 66 10 78
- **Le 3 juin, pharmacie de l'Église,** 9 rue de l'Église,
Tél. : 01 46 66 10 23

En dehors des heures d'ouverture, s'adresser au commissariat d'Antony : 01 55 59 06 00

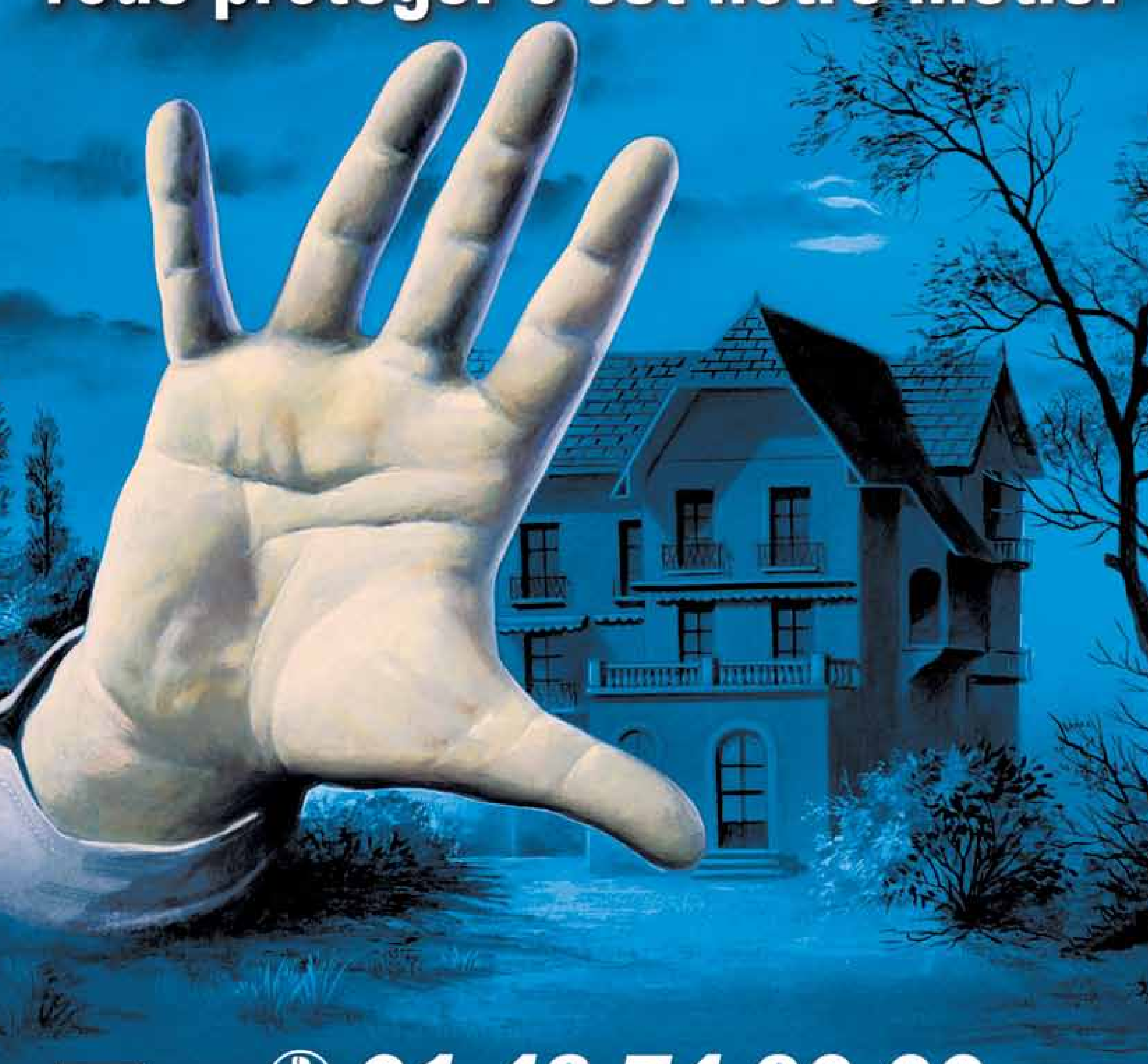
PHARMACIES OUVERTES TOUS LES LUNDIS MATIN

- **Pharmacie Adda Halimi,**
(sauf juillet et août),
Tél. : 01 47 02 89 85
- **Pharmacie de Paris,**
Tél. : 01 46 66 03 35
- **Pharmacie Arfi,**
Tél. : 01 42 37 41 84
- **Pharmacie de l'Église**
Tél. : 01 46 66 10 23
- **Pharmacie Fontaine-Michalon,**
Tél. : 01 42 37 77 30
- **Pharmacie Brousse,**
Tél. : 01 46 66 40 80
(sauf pendant les vacances scolaires),
- **Pharmacie des Écoles,**
Tél. : 01 42 37 41 28
- **Pharmacie du Marché - Maman,**
Tél. : 01 46 66 01 43
- **Pharmacie du Métro,**
Tél : 01 46 66 01 16
- **Pharmacie Hamarsy,**
Tél. : 01 46 66 51 68
- **Pharmacie du Pont d'Antony,**
Tél. : 01 46 66 01 79

HALTE AU VOL !

partez tranquille

vous protéger c'est notre métier



7 sur 7

01.46.74.90.00

Systèmes d'alarme - Télésurveillance - Vidéo - Interphonie
Installation et dépannage - Etudes et devis gratuits

ALARME 7 SUR 7 TÉLÉSURVEILLANCE
69, av. de la Div. Leclerc - RN20 - ANTONY